

**Ecole Nationale
Supérieure de
Bibliothécaires**

**Université des Sciences
 Sociales Grenoble II
 Institut d'Etudes
 Politiques**

**DESS Direction de
 Projets Culturels**



Mémoire

LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES PORTUGAISES:

Développement d'un réseau de lecture publique

GOMES MARIE-ODILE

Directeur de mémoire: FRANÇOISE LEROUGE

1990

M

5

1990

La rédaction de ce mémoire n'aurait pu être réalisée sans l'aide précieuse des membres de l'I.P.L.L.: Maria Teresa Calçada, José Carlos Alvarez, Fernanda Bragança Teixeira, et plus particulièrement Ana Paula Gordo et Maria José Moura qui ont dirigé mon stage. Je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance ainsi qu'aux professionnels, élus et architectes rencontrés: Carla Marina, élue de la culture de la municipalité de Barreiro; Francisca Trindade, bibliothécaire de cette ville; Fernanda Figueiredo, bibliothécaire de Palmela; Vera Silva, bibliothécaire de Seixal; José Alberto Matos da Silva, et le personnel adjoint de la bibliothèque de Lousã; Carlos Santarem, conservateur de la bibliothèque de Coimbra; Fernando Pimenta, élu de la culture de la ville d'Ansião; Isabel Sousa, responsable des archives de Guimarães, et futur conservateur de la bibliothèque en construction de cette même municipalité; Maria João et Manuela de la bibliothèque de Vila Nova de Famalicão; Manuel Lopes ainsi que tout le personnel de la bibliothèque de Póvoa de Varzim; Manuel Neiva, bibliothécaire et élu de la culture de Esposende; le personnel de la bibliothèque de Porto; mais aussi Maria Leal, directrice du service de documentation de l'Université de Lisbonne, et à toutes les personnes qui ont rendu ce séjour agréable.

Je remercie enfin vivement Françoise Lerouge, mon directeur de mémoire, qui a su écouter mes difficultés et m'orienter dans mes recherches, ainsi qu'Alain Massuard qui est l'instigateur et l'organisateur de cette étude.

SOMMAIRE

Avant-propos	p. 1
Introduction	p. 2
I/ LE POIDS DU PASSE	p. 5
A/ Balbutiements des bibliothèques publiques	p. 5
B/ L'immobilisme salazariste	p. 11
C/ Une situation préoccupante (1974-1986)	p. 18
II/ NAISSANCE DE LA LECTURE PUBLIQUE	p. 24
A/ Le concept de lecture publique: un bouleversement socio-culturel	p. 24
B/ L'Institut Portugais du Livre et de la Lecture: organisme de coordination	p. 32
C/ Des réalités délicates	p. 42
III/ CONCRETISATION DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE	p. 54
A/ 1989: Réajustements au programme initial	p. 54
B/ Architecture et aménagement de l'espace	p. 60
C/ Un public à conquérir	p. 74
Conclusion	p. 79
Bibliographie	p. 81
Annexes	p. 90

AVANT-PROPOS

L'objectif étant d'appréhender les bibliothèques publiques portugaises dans un contexte économique, politique, social et culturel particulier, l'écueil à éviter est de reproduire les modèles que nous connaissons. Le travail que nous présentons ne s'appuie donc pas sur une comparaison entre la France et le Portugal mais simplement sur les données propres au pays. La méthode employée est basée sur l'observation et sur des entretiens semi-directifs car leur flexibilité permet d'orienter la discussion tout en gardant une grande liberté d'échange. Ce type d'approche est de plus parfaitement adapté à la découverte de situation dont on ignore tout ou presque, comme c'est le cas ici. Nous avons donc rencontré les autorités locales et centrales, compétentes en la matière, et les professionnels, visité des bibliothèques de l'Estremadure, de la région centre et du nord du pays. L'étude réalisée est constituée par les résultats de cette enquête, elle ne prétend pas à l'exhaustivité mais à poser les premiers jalons d'autres recherches éventuelles.

INTRODUCTION

25 Avril 1974, le gouvernement de Marcelo Caetano (1968-1974, successeur de Salazar) est renversé et le peuple portugais respire à pleins poumons la liberté au parfum d'oeillets. La révolution entraîne une euphorie grisante, une énergie débordante qui devraient redonner vie et prospérité à un pays éteint par cinquante ans de dictature. Ce bouleversement politique est accueilli favorablement par les démocraties qui avaient détourné leur regard de la proue de l'Occident durant ces sombres années. Sorti de l'isolement diplomatique, le Portugal est resté cependant un pays encore mal connu, même par ses voisins immédiats. L'image renvoyée par les médias est celle d'un état pauvre dont les seules ressources sont ses plages immenses de sable fin inondées de soleil, l'océan agité du nord et du centre, domaine des adeptes du surf, et celui beaucoup plus calme et chaud des côtes au sud de Lisbonne et notamment de l'Algarve. Cartes postales, dépaysement, farniente... le Portugal touristique du quidam représente des entrées de capital pour les économistes.

L'autre angle d'approche de ce pays est donc le développement économique et social étudié par les revues spécialisées dont le contenu est encore peu largement

diffusé. Le Portugal a connu ces dernières années un essor considérable. Son taux de croissance économique dépasse celui des autres états d'Europe, mais la situation dans laquelle Salazar et ses successeurs l'avait plongé nécessite encore de gros efforts. Les régions intérieures notamment sont encore trop dépourvues de structures modernes capables de leur assurer un redressement économique et social. L'agriculture y tient une place prépondérante contrairement aux provinces du littoral, beaucoup plus riches, où les secteurs secondaires et tertiaires sont bien développés.

Ces analyses tiennent rarement compte d'un domaine pourtant extrêmement important dans nos sociétés: celui de la culture.

Les données rarissimes qui nous parviennent semblent correspondre à une faiblesse de ce secteur, mais peut-être sont-elles aussi occultées par le manque d'échanges entre le Portugal et les autres pays? Il est vrai que très peu d'informations relatives à ce sujet circulent, même au niveau de la communauté européenne. Pourtant, à l'heure où la formation de l'union des Etats d'Europe s'affirme, il semble urgent de remédier à cette lacune et de s'informer des réalités portugaises. En France, les professionnels de la documentation, soucieux d'une coopération internationale, s'interrogent sur la situation de la lecture publique dans ce pays, qu'aucune étude nationale n'a mis en lumière. Les publications des bibliothécaires lusitaniens sont peu nombreuses et faiblement diffusées à l'étranger, une enquête sur le terrain s'est donc avérée nécessaire.

Le Portugal est une jeune démocratie, dont les assises encore peu stables n'ont pu gommer les empreintes

du passé, tout aussi bien au niveau des mentalités qu' au niveau des structures d'encadrement. Les bibliothèques sont tributaires du contexte politique et social dans lequel elles évoluent: l'instabilité des gouvernements du XIXème siècle -période de transformation sociale, économique et culturelle dans les pays d'Europe-, l'oppression et l'archaïsme du régime salazariste ont du marquer lourdement l'organisation, les fonctions et l'image de la bibliothèque. Pour comprendre l'état de la lecture publique portugaise, il est impératif de tenir compte du poids du passé. Quelle est l'influence de l'héritage historique sur la situation actuelle? Quelle conception professionnels et public ont-ils aujourd'hui du rôle de la bibliothèque? Une politique destinée à moderniser ces équipements a-t-elle été mise en oeuvre? A quelle échelle administrative (locale, régionale, nationale) s'exerce-t-elle? Quels sont les moyens financiers engagés? Que préconise le programme dans le domaine de l'architecture, de l'organisation de l'espace, des services à offrir, des collections...? Quels sont ses objectifs et ses stratégies? A quels obstacles se heurte-t-elle?

I/ LE POIDS DU PASSE

A/ Balbutiements des bibliothèques publiques

En 1796, la charte du 29 Février fonde la première bibliothèque portugaise désignée publique. Influencés et inspirés par les réformes du marquis de Pombal et les idées égalitaires de la Révolution française, les législateurs créent une institution ouverte au public (1). Cette "Real Biblioteca publica" est constituée des fonds provenant de la Compagnie de Jésus, de la Mesa Censoria ainsi que des dons des Pères de la Divine Providence.

Cependant, ce n'est que bien plus tard que l'on commence à parler de Bibliothèques Publiques. Les nouvelles valeurs prônées par les protagonistes des luttes libérales aboutissent à l'extinction des ordres

1 / ATHAYDE, A P. DE BETTENCOURT. O problema das bibliotecas em Portugal. Lisboa: Tipografia Mendonça, 1914. p.11

religieux (Décret du 28 Mai 1834), et les livres des monastères, couvents, collèges, sont transférés dans les bibliothèques publiques créées essentiellement pour leur conservation (Vila Real, 1839; Braga, 1841; ...). Si l'accès au public est instauré, il n'en reste pas moins difficile, voire impossible pour certaines couches de la population, puisque la mission d'érudition de ces bibliothèques est clairement affirmée.

La loi du 2 Août 1870 bouleverse cet état d'esprit en créant les bibliothèques populaires dont l'ambition est de "desenvolver os conhecimentos das classes populares por meio da leitura moral e instrutiva"(1). La volonté d'instruction des classes défavorisées rayonne dans les sociétés occidentales à la fin du XIXème siècle et les bibliothèques apparaissent comme un auxiliaire précieux de cette éducation. Pour cela, ce lieu culturel doit être adapté à ses lecteurs: gratuité des services, lecture domiciliaire, ouverture nocturne (2 heures au moins) sont les principes directifs de ces bibliothèques, à la charge de la municipalité.

Mais la mise à exécution de ce projet, extrêmement avancé, s'est révélée difficile, et seuls quelques établissements ont vu le jour (Coimbra, 1892; Setubal, 1873; Santarem, 1880...). Cet échec est expliqué par A.P. de Bettencourt Athayde - bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale (la Real Biblioteca Publica devient la Bibliothèque Nationale par le décret du 7

Trad.: "développer les connaissances des classes populaires au moyen de la lecture morale et instructive." in MOURA, M.J., et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais . Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987. p.7 (citation des auteurs, source inconnue)

Février 1836) - de la façon suivante: "Não só a sua fundação era unicamente entregue ás corporações administrativas que ignoravam por completo todos os preceitos tecnicos, mas, a falta de um apoio efectivo dado pelo poder central, condenava - as a nunca poderem medrar ou a uma prematura estagnação. Podendo afirmar-se que, sómente por essa falta de providência, è que entre nós a biblioteca popular ficou no estado inorgânico."

(1). Cette intervention de l'état désirée au niveau de toutes les bibliothèques, est réalisée en 1887 grâce à la création de l'Inspection Générale des Bibliothèques et Archives Publiques - c'est à ce moment aussi que naît le cours de bibliothécaire ainsi que le dépôt légal - mais s'applique seulement aux bibliothèques érudites et aux archives. Selon l'auteur précédemment cité, le gouvernement ne s'intéressait qu'aux bibliothèques de haut niveau, les bibliothèques populaires étant plus ou moins abandonnées à un sort médiocre.(2)

La naissance de la république en Octobre 1910 signifiait l'espoir de réformes sociales, d'égalité, d'instruction... Fidèles à leurs valeurs, les dirigeants républicains ne pouvaient tolérer cette situation.

Convaincus du rôle de la bibliothèque dans la lutte

1/ Trad.: "Non seulement sa fondation ne relevait que des corporations administratives qui ignoraient tout des fonctions techniques, mais le manque d'appui effectif du pouvoir central les condamnait à ne pouvoir croître ou à une stagnation prématurée. Nous pouvons affirmer que seul ce manque de prévoyance est responsable de l'état inorganique dans lequel s'est maintenue la bibliothèque populaire." in ATHAYDE, AP. DE BETTENCOURT. O problema das bibliotecas em Portugal. Lisboa: Tipografia Mendonça, 1914. p. 12

2/ATHAYDE, AP. DE BETTENCOURT. O problema das bibliotecas em Portugal. Lisboa: Tipografia Mendonça, 1914. p. 12

contre l'ignorance - idée déjà avancée au siècle précédent - ils sont allés plus loin dans la réflexion de sa conception et ont affirmé que: "não è conservar os livros mas torná-los uteis, o fim das bibliotecas" (1). Malgré une telle déclaration, il n'est pas question de bouleverser complètement la finalité de la bibliothèque mais d'établir une différence entre les bibliothèques érudites destinées essentiellement à la conservation, et les bibliothèques populaires dont la mission est d'enseigner, d'informer et de distraire. Le décret du 18 Mars 1911 avance donc les lignes générales d'un plan créant une vaste organisation de bibliothèques érudites, populaires - ces dernières devant être installées dans chaque municipalité du pays - mais aussi itinérantes "para levar o livro a todas as aldeias completando a acção da escola" (2). Ces bibliobus sont constitués par des fonds des bibliothèques populaires, et comprennent une centaine de livres. Notons que pour la première fois on insiste sur la nécessité d'amener les enfants dans les bibliothèques. Cet espace ne doit donc pas se résumer à une salle de lecture et à un ou plusieurs dépôts jalousement gardé(s) par un bibliothécaire renfrogné: il doit aussi comprendre une salle pour les enfants, pratiquer le prêt à domicile et organiser des conférences et des séances d'animation.

1/ Trad.: "La finalité des bibliothèques n'est pas de conserver les livres, mais de les rendre utiles." in MOURA, MJ., et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987. p. 8

2/ Trad.: "pour porter le livre dans tous les villages, complétant l'action de l'école." in MOURA, MJ., et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987. p.8

La concrétisation de cette vision moderne de la bibliothèque n'a, encore une fois, pas abouti. En 1919, sur soixante-huit bibliothèques existant, douze sont en phase d'organisation, et trente-sept possèdent moins de deux mille volumes. En ce qui concerne les cinquante bibliobus mis en circulation, on remarque qu'en 1920 seuls vingt-quatre fonctionnent, et en 1926, dix-neuf à peine; de plus, leur parcours a été réduit.(1)

L'Inspection Générale des Bibliothèques et des Archives Publiques supervise tous ces équipements d'après la loi, mais les rapports entre les municipalités et le pouvoir central n'ayant pas été définis, la situation stagne (2). A.P. de Bettencourt Athayde, témoin oculaire et fortement concerné par ces problèmes, estime que la centralisation est utile, car les municipalités n'ont pas conscience de la vraie valeur des bibliothèques. Il ne suffit pas que l'état enjoigne les municipalités à créer leur bibliothèque et que l'Inspection leur en indique l'organisation: il est nécessaire de créer une institution qui s'intéresse et qui s'occupe vraiment de la fondation de ces équipements.

Si la loi est plutôt bienveillante et innovatrice,

1/ MOURA, MJ., et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987. p. 9

2/ ATHAYDE, AP. DE BETTENCOURT. O problema das bibliotecas em Portugal. Lisboa: Tipografia Mendonça, 1914. p; 15-16.

elle n'est restée le plus souvent que belles et vaines paroles. L'inertie, le manque de moyens et l'instabilité de la république ont eu raison de ces idées enthousiastes.

Quand en 1926, Antonio de Oliveira Salazar est appelé au gouvernement pour rétablir l'ordre dans les finances et faire taire les violences, le rôle tenu par les bibliothèques sur le plan éducatif et culturel est insignifiant.

B/ L'immobilisme salazariste

Le Portugal est aux mains d'une dictature militaire de 1926 à 1933 et la vie politique est dominée par la présence d'Antonio Salazar nommé Ministre des Finances en 1928. Le régime se montre préoccupé par le problème des bibliothèques dès les premiers temps. "O Governo, através do decreto 13726, de 27 de Maio de 1927, afirma pretender "lançar pelo país uma vasta rede de leitura e cultura popular", mas vai fazê-lo centralizando na biblioteca popular de Lisboa a incumbência de "realizar no país um serviço de leitura pública". (1)

Le texte de cette loi annonce déjà que rien ne se fera dans le sens de la lecture publique, étant donné l'irréalisme dont il fait preuve. Ceci est vérifié et aggravé par l'information qui suit de près ce dossier: "absolutamente vedado fornecer ao público das bibliotecas populares quaisquer livros, revistas e panfletos que contenham doutrinas imorais e contrárias á segurança do estado..." (2)

1/ Trad.: "Le gouvernement, à travers le décret 13726, du 27 mai 1927, affirme vouloir "lancer un vaste réseau de lecture et de culture populaire dans tout le pays", mais il le fait en abandonnant à la bibliothèque de Lisbonne la charge totale de "réaliser dans le pays un service de lecture publique"." in MOURA, MJ.; et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987. p. 9

2/ Trad.: "Interdiction absolue de fournir au public des bibliothèques populaires des livres, des revues et pamphlets qui contiennent des doctrines immorales et contraires à la sécurité de l'état." in MOURA, MJ., et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987. p.9

Cependant quelques années plus tard, le 27 Juillet 1931, le décret 19952 est promulgué. La lecture superficielle ou naïve de cette loi peut laisser croire que la situation alarmante des bibliothèques va enfin être prise en main. Ainsi soulève-t-on le problème aigu du recrutement et de la formation du personnel, affirmant que désormais "ninguém entrará para os quadros de bibliotecários e arquivistas do Estado sem passar pelo crivo do concurso por provas públicas. [...] Assim, crê o governo que poderá conseguir um pessoal competente, que irá prestar os melhores serviços nos estabelecimentos onde foi colocado".(1) La qualification du personnel prévue par cette loi devrait permettre de dynamiser les bibliothèques et leur donner les possibilités d'accomplir leur mission d'instruction et d'extension de la lecture.

Le décret annonce l'intention du gouvernement d'oeuvrer en faveur de la culture populaire, de lutter contre l'analphabétisme. Quelques grandes lignes sont avancées:

-diffuser le plus largement possible l'enseignement primaire et professionnel;

-créer des bibliothèques populaires générales et professionnelles;

-mettre en circulation des bibliobus desservant les localités qui ne peuvent bénéficier d'une bibliothèque fixe.(2)

1/ Trad.: "personne n'entrera dans le cadre des bibliothécaires et archivistes d'état sans passer par la sélection du concours d'épreuves publiques.[...] De cette façon, l'état pense obtenir un personnel compétent, qui rendra les meilleurs services dans les établissements où il sera en place." in INSPECCAO DAS BIBLIOTECAS E ARQUIVOS. Decreto nº19:1952, de 27 de Julho de 1931, que reorganizou os serviços das bibliotecas e arquivos nacionais e criou a respectiva Inspeção geral. Anais das bibliotecas e arquivos, 1931. vol.9, p. 111

2/ Ibid. p.113

Ces mesures ne font pas l'objet d'un réel approfondissement et la situation des bibliothèques populaires ne s'arrange pas. En réalité, le régime en place n'est que très peu préoccupé par la démocratisation du savoir. Même si le problème des bibliothèques populaires et de l'analphabétisme est abordé dans ce texte, il est clairement dit: "Ha nesta reforma dois objectivos que superam todos os outros, porque são instantes. Esses objectivos são: garantir, o mais eficazmente possível, a guarda e conservação dos manuscritos e impressos dos nossos arquivos e bibliotecas e valorizar os seus recheios pelo inventário e catalogação das especies."(1) L'érudition et la conservation sont donc considérées comme les piliers de la bibliothèque.

La création de l'Estado Novo en 1933 par Salazar, désormais à la tête du pouvoir, ne mène pas à l'amélioration mais à l'atrophie de ces équipements culturels. Antonio de Oliveira Salazar, attaché aux valeurs traditionnelles, s'opposant au progrès et à la modernité, tient à gouverner sans courir le risque d'être critiqué ou prié de s'en aller. Pendant quarante ans il soumet le pays à sa dictature avec l'aide de la P.I.D.E. (force policière) chargée de "dompter" tous ceux qui pourraient nuire au régime. La constitution de 1933 instaure une législation spéciale pour la liberté de penser et d'expression: la censure devient

1/ Trad.: "Cette réforme comprend deux objectifs qui dépassent tous les autres car ils sont urgents. Ces objectifs sont: garantir, le plus efficacement possible, la garde et la conservation des manuscrits et des imprimés de nos bibliothèques et archives et valoriser leurs fonds par l'inventaire et le catalogue des oeuvres." in INSPECCAO DAS BIBLIOTECAS E ARQUIVOS. Decreto nº19: 1952, de 27 de Julho de 1931, que reorganizou os serviços das bibliotecas e arquivos nacionais e criou a respectiva Inspeção geral. Anais das biblioteacs e arquivos, 1931. vol.9, p.111

une arme impitoyable du gouvernement salazariste. La presse, contrairement à la littérature, n'a pas résisté à de telles attaques. La production éditoriale qui échappe à cette machine infernale est donc faible et les fonds des bibliothèques difficilement actualisables ne peuvent représenter qu'une seule tendance. L'Etat, qui a affirmé son contrôle avec l'Inspection Générale des Bibliothèques et Archives Publiques (décret du 27 Juillet 1931), veille d'ailleurs à ce que celles-ci ne contiennent pas d'oeuvres subversives: uniquement des ouvrages moraux en accord avec les préceptes de l'Estado Novo - Dieu, famille, travail, patrie, autorité...

Si certaines enquêtes sont menées pour connaître l'état des bibliothèques, les comptes-rendus parus dans les journaux montrent bien qu'aucune solution n'est vraiment recherchée. En effet, l'état dramatique dans lequel ces équipements se trouvent apparaît comme le résultat de la paresse et de la négligence du bibliothécaire et des pouvoirs locaux. La revue Ocidente par exemple termine un de ses textes (traitant de bibliothèques populaires) de la façon suivante: "se os serviços Culturais da Câmara de Lisboa não renovam radicalmente sua orientação no que diz respeito ás Bibliotecas, destroem por completo a elevada intenção com que se criaram estes núcleos instrutivos e educativos, transformando-os em agentes demagógicos e nocivos instrumentos da maior confusão mental."(1)

1/ Trad.: "Si les services culturels de la mairie de Lisbonne ne revoient pas radicalement leur orientation concernant les bibliothèques, ils détruiront complètement l'intention élevée avec laquelle ont été créés ces établissements instructifs et éducatifs, les transformant en agents démagogiques et en instruments nocifs de la plus grande confusion mentale." in PINTO, AH. DE AZEVEDO.(ed.). Bibliotecas, arquivos e documentos. Ocidente, Janeiro/Junho 1969, vol.76, n°369-374, p.236

Le rôle de l'état n'est pas remis en question -bien-entendu- alors que les bibliothèques en dépendent, les problèmes financiers ne sont pas abordés, seul le non-respect de l'objectif élevé de ces équipements, à savoir une éducation digne, est mis en avant.

Cet aspect est sans doute le seul -en matière de bibliothèques- qui préoccupe Salazar. En effet, il ne tient pas, semble-t-il, à ce que le peuple portugais ait une bonne instruction: ceci représente toujours un danger pour les dictateurs. Il réduit donc la scolarité obligatoire à trois années (de sept à onze ans) et se garde bien de vérifier que tous les enfants aillent à l'école.

La population portugaise, en majorité rurale, vivait dans des conditions extrêmement difficiles (aucune réforme agraire, une industrialisation quasiment inexistante): il est dès lors évident que de nombreux enfants n'allaient pas à l'école, afin de pouvoir apporter un soutien financier à leur famille. A la mort de Salazar, en 1970, 26,6% de la population est analphabète!

Il est donc facile d'imaginer la faible fréquentation des bibliothèques où, de surcroît, rien n'est fait pour attirer le public: les livres sont vieux, le prêt à domicile est inexistant, les salles sont obscures et exiguës, gardées par des personnes peu désireuses de communiquer les trésors de leur bibliothèque.

La caricature des bibliothèques par excellence est aussi une dure réalité sous ce régime autoritaire. Victor de Sá, auteur de O que foi a biblioteca móvel, Braga, 1954, critique avec véhémence ces organismes

ankylosés, devenus des monopoles de l'aristocratie érudite et qui dénigrent le peuple et les moyens d'accéder à la culture autres que les principes qu'ils prônent. Dans le but de pallier aux manques énormes dont souffre la lecture et répondre aux besoins du peuple, il crée en 1942 un bibliobus destiné à desservir tout le pays et qu'il estime être une bibliothèque très originale. Cette réflexion démontre que les bibliobus ne sont pas des phénomènes courants, et ce malgré le décret du 27 Juillet 1931 promulguant leur création.

Le secteur culturel étouffé par le gouvernement a bénéficié de bouffées d'air frais grâce à la fondation Calouste Gulbenkian. Créée par un richissime Américain - dont elle porte le nom - installé au Portugal, cette institution, d'une extrême importance pour le pays, a pour but de diffuser la culture dans sa plus ample diversité, et ce à tous les niveaux.

En 1958 débutent les premières bibliothèques itinérantes, puis certaines bibliothèques fixes sont mises en place dans différentes municipalités. Les fonds sont donnés par la fondation et visent à une pluridisciplinarité objective, dans la mesure où les livres édités le permettent.

Nous avons eu l'occasion de visiter de tels établissements à Guimarães (Minho), Seixal (Estremadure, ville de la grande Lisbonne): ils se résument à un local exigü équipé de tables de travail et de rayonnages. Les "bibliothécaires" ne sont généralement pas des professionnels et les fonds ne sont pas normalisés. Néanmoins, l'effort de la fondation Gulbenkian a été la

seule aide à la promotion du livre et de la lecture pendant toutes ces années obscurantistes.

Le 25 Avril 1974 éclate la Révolution des Oeillets, délivrant le peuple portugais du joug de la dictature.

C/ Une situation préoccupante (1974-1986)

L'enthousiasme intellectuel qui suivit la Révolution a fait naître des manifestations culturelles d'engagement. Le rêve de la culture pour tous renaît de ses cendres et des actions ponctuelles sont menées pour sortir le peuple de l'"ignorance" dans laquelle il avait été plongé. Mais face au sous-développement dans lequel Salazar avait maintenu le pays, les dures réalités économiques reprennent le dessus, et l'euphorie (brisée aussi par l'instabilité et l'insatisfaction politique) s'étirole, laissant place à une "vision mondaine, nonchalante et désenchantée de la culture"(1). Le redressement économique s'impose et demande de gros investissements faits au détriment de certains secteurs, dont celui de la culture.

La bibliothèque publique reste le témoin vivant de l'étranglement de la liberté d'expression et de l'accès à la culture pour tous, imposé par un régime dont on avait voulu effacer les traces!

En 1986, sur deux cent soixante-quinze municipalités du territoire portugais (îles non comprises), quatre-vingt dix-sept possèdent une bibliothèque municipale (35%). Leur population correspond à 63% de la population totale du pays, ce qui signifie que les bibliothèques se concentrent dans les zones les plus densément peuplées et les

1/ COELHO, E. PRADO. Le Portugal aux portes de la CEE: une culture désenchantée. Le monde diplomatique, Décembre 1985, n°381, p.15

plus développées.(1)

Les principales caractéristiques de ces équipements sont les suivantes:

-Locaux exigus dans des immeubles anciens, les espaces sont agencés de façon rigide et se réduisent en général à une salle de consultation et à un dépôt. L'architecture de ces bibliothèques et leur organisation intérieure ne sont pas pensées en fonction des services qu'elles doivent rendre.

Le manque de confort y règne car le mobilier n'est pas adapté aux besoins; la décoration crée souvent une atmosphère pesante.

-Les fonds ne couvrent en général que certains domaines. Les collections, désactualisées, sont constituées d'un nombre réduit de volumes (en 1982, environ 90% des bibliothèques possédaient moins d'un livre par habitant de la municipalité, et à peu près 85% indiquaient des acquisitions annuelles inférieures à vingt volumes.) qui ne correspondent souvent pas aux besoins des utilisateurs. De plus, les livres sont presque toujours enfermés dans des armoires; les bibliothèques pratiquant le libre-accès aux oeuvres sont vraiment très peu nombreuses. La plupart des bibliothécaires semblent continuer à croire que la bibliothèque est leur domaine... Par ailleurs, l'unique support considéré est le papier.

-Le prêt à domicile est très peu pratiqué car

1/ MOURA, MJ. et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987. p. 11

l'esprit de conservation fait loi et la divulgation de l'information reste donc très faible. L'inexistence - ou presque- de ce service correspond bien entendu à la conception que l'on pouvait avoir de la bibliothèque il y a encore vingt ans (d'ailleurs, aujourd'hui même cela n'a pas tout à fait disparu!), mais elle est aggravée au Portugal par la loi de dépôt légal. En effet la première république a instauré le dépôt légal dans quatorze bibliothèques afin sans doute de pallier aux budgets dérisoires dont celles-ci bénéficiaient. Cette loi est encore en vigueur actuellement et est objet de polémique. Elle joue en défaveur de la communication puisque le dépôt légal doit être conservé et que les budgets insuffisants ne permettent pas d'acheter d'autres exemplaires.

Le lecteur doit donc être sur place pour consulter ces livres qui bien souvent ne valent pas la peine d'être gardés précieusement jusqu'à la nuit des temps, et par quatorze bibliothèques de surcroît. Ce nombre élevé de bénéficiaires du dépôt légal et la répartition géographique déséquilibrée entraînent un gaspillage des ressources humaines, financières, techniques, ainsi que des coûts d'installation et d'équipement.(1)

-Les fonctionnaires sont peu nombreux et n'ont en général aucune formation spécifique (il n'y a pas de bibliothécaire diplômé dans plus de 80% de ces établissements). Ce manque de qualification rejaille sur toutes les données, sur le bon fonctionnement de

1/ CABRAL, L., REAL, ML. A biblioteca pública: aspectos tipológicos e linhas gerais da sua evolução. VII Encontro dos Bibliotecários Arquivistas e Documentalistas, 1979, vol.2, p. 45

la bibliothèque -même si d'autres facteurs entrent en compte. L'inventaire des fonds est souvent incomplet ou inefficace, le personnel étant peu habilité à ce genre d'exercice, et le manque d'outils biographiques n'arrange pas les choses. La coopération entre bibliothèques ou la collaboration avec d'autres instituts sont totalement insuffisantes. L'isolement de ces établissements est un problème crucial.(1)

-Il est très rare que l'on se soit réellement intéressé au public, que l'on ait cherché à l'amener à la bibliothèque -les activités d'animation sont quasiment absentes...-, à connaître ses besoins, ses désirs. De ce fait les habitudes de lecture des Portugais sont mal connues. Le nombre élevé du taux d'analphabétisme: 16% de la population de 15 ans et plus en 1987, renseigne sur ceux qui sont écartés d'office de ce type de bibliothèque. La faiblesse de la production éditoriale portugaise, ainsi que l'introduction de titres étrangers, ne permet pas un net développement de la lecture. Si les chiffres exacts ne peuvent être avancés en raison du manque de statistiques, la situation économique, sociale et culturelle donne une idée juste du rôle de la lecture au Portugal: peu de gens lisent car il y a peu de bibliothèques, de librairies, car le système scolaire déficient n'y incite pas, et l'ambiance familiale ne s'y prête pas toujours, notamment dans les campagnes. Mais nous trouvons aussi la concurrence des audio-visuels qui accentue le vide de lecture, principalement au niveau de ceux qui, au départ, n'étaient pas enclins à ce genre

1/ MAGALHES, R. Change in library and information services: some thoughts on portuguese scene. Aslib proceedings, January 1985, vol.37, n°1,

de loisir ou d'information.

Cet état n'est pas atténué par ces bibliothèques puisque tous les paramètres négatifs qu'elles affichent ne peuvent attirer un large public. Le profil du lecteur de ces établissements correspond d'une part à celui d'un étudiant -ses recherches sont érudites et il dispose de temps libre- et d'autre part à celui des personnes âgées, qui sont disponibles pour aller à la bibliothèque aux horaires d'ouverture, et qui consultent notamment les journaux et les périodiques.

Cette situation préoccupante amène Henrique Barreto Nunes à dire: "Podia concluir-se sem hesitação que em Portugal não existia um verdadeiro sistema de bibliotecas públicas, mas um conjunto de instituições mortas, sem qualquer tipo de relação entre si ou com o meio."(1)

La "crise" des bibliothèques portugaises découle d'un manque de tradition, de la non-définition ou de la méconnaissance de ses objectifs et de la négligence et du désintérêt des pouvoirs publics, même après le 25 Avril 1974. Quelques bibliothécaires ont essayé de lutter contre cet état de fait par la publication d'articles ou par des séminaires appuyés par leur association (BAD) et l'Institut Portugais du Livre, mais cela n'a représenté que des actions isolées, alors que le cas exigeait la mise en place d'une politique nationale et un encadrement capable d'assurer le développement et l'efficacité de ces équipements.

En 1986, l'affaire est prise en main par le secré-

1/ Trad.: "On pourrait conclure sans hésitation qu'il n'existait pas au Portugal de véritable système de bibliothèques publiques, mais un ensemble d'institutions mortes, sans aucune relation entre elles ou avec leur environnement." in NUNES, H. BARRETO. Bibliotecas públicas em Portugal(1986-1989). 3º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas, vol.2

taire d'état de la culture alors en place, Teresa Patricio Gouveia. Cette dernière demande que soient définies les bases d'une telle politique qui portera essentiellement sur l'organisation des structures -au niveau central et local- qui puissent directement appuyer l'implantation et le fonctionnement efficace d'un réseau de bibliothèques municipales.(1) Le groupe de travail chargé d'apporter une telle réflexion est constitué de Maria José Moura (à l'origine de l'association des bibliothécaires archivistes et documentalistes portugais) qui assure la coordination, de Pedro Vieira de Almeida, Joaquim Macedo Portilheiro et Maria Teresa Calçada (membre de l'Institut Portugais du Livre). Dans un délai de trois mois, un projet doit être présenté, annonçant les mesures susceptibles d'être prises dans l'immédiat au niveau budgétaire ainsi qu'au niveau de la collaboration entre les pouvoirs locaux et l'administration centrale. Ce travail considérable constitua les premiers pas de la lecture publique au Portugal.

1/ MOURA, MJ., et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987.

II/ NAISSANCE DE LA LECTURE PUBLIQUE

Avant de définir les structures d'encadrement et les programmes d'actions visant à assurer l'efficacité des bibliothèques, il est nécessaire de définir les objectifs de la lecture publique.

A/ Le concept de lecture publique: un bouleversement socio-culturel

La mission d'érudition et de conservation affichée par les bibliothèques portugaises qui les plaçait hors du temps et hors du monde, de la vie, le mauvais fonctionnement, le manque d'attrait des locaux et l'accueil souvent froid qui y attendait les lecteurs ont ancré dans les mentalités une image négative et parfois méfiante. Pour rompre avec cette représentation, permettre l'épanouissement de ces établissements dont le rôle socio-culturel avait déjà été démontré à maintes reprises par des intellectuels, des professionnels et quelques politiciens portugais, et vérifié à l'étranger,

il fallait repenser la bibliothèque. C'est en France essentiellement que les bibliothécaires portugais sont allés chercher l'inspiration, confronter et confirmer leurs pensées, analyser les expériences. La recherche d'un exemple est importante et inévitable, où que l'on soit; le trouver est le premier pas vers la réalisation. La réalité française, la profonde mutation qui a bouleversé la conception des bibliothèques en France est ce qui correspondait le mieux aux données portugaises.

Henrique Barreto Nunes, dans Bibliotecas e leitura pública em tempo de mudança, consacre un paragraphe à la situation française intitulé "a mudança è possível: o exemplo francês"(1). Les études réalisées sur le terrain, les rencontres et les travaux avec les bibliothécaires français (2), une bonne connaissance de la situation professionnelle, de profondes réflexions et recherches ont abouti à l'élaboration d'une nouvelle philosophie de la bibliothèque au Portugal: la lecture publique. Celle-ci doit répondre aux exigences de la démocratie, tant attendue, s'insérer dans la réalité quotidienne, être en accord avec l'évolution des comportements influencés par le progrès et les nouveaux besoins qu'il crée, mais elle doit aussi séduire, trouver le passage du labyrinthe des émotions, de notre imagination...

1/ Trad.: "le changement est possible: l'exemple français." in NUNES, H. BARRETO, et al. Bibliotecas em Portugal em tempo de mudança. Porto: Associação Portuguesa de Bibliotecários Arquivistas e Documentalistas, 1986. p.19.

2/ Nous tenions à préciser que plusieurs professionnels français apportent un soutien intellectuel au développement du réseau portugais. C'est le cas de Mme Jacqueline Gascuel(1986), de Gérard Grunberg qui a dirigé à Lisbonne un séminaire sur la construction et l'équipement des bibliothèques municipales(Octobre-Novembre 1986), Cécil Guitart, Jean Tabet qui a dirigé un séminaire sur l'animation des bibliothèques.

La bibliothèque est donc un tout, intelligemment et amoureusement agencé.

La base essentielle de la lecture publique en est l'accès pour tous. Cette idée, chère à tous les partisans de la démocratie, "ratifiée par le manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques -celui-ci figure en annexe dans le projet du réseau portugais-, quelle importance ne revêt-elle pas dans un pays où l'on a bâillonné la liberté d'expression, où l'on a étouffé l'aspiration au savoir pendant plus de quarante ans? Les bibliothèques publiques représentent l'espoir d'un peuple informé, intellectuellement armé pour résister aux abus de toute sorte, capable d'être un élément moteur de la société: "Sendo um dever do estado, em articulação com os diferentes órgãos do poder regional e local, garantir a todos os cidadãos e em igualdade de circunstâncias, o acesso ás fontes de informação, um serviço de leitura pública surge como instrumento indispensável na democratização da cultura, ao permitir a todos os indivíduos exercer livremente a sua capacidade de escolha e preparar-se efectivamente para participar no desenvolvimento da comunidade em que se inserem."(1) A cette fin, la gratuité des services est jugée comme un élément essentiel de la lecture publique.

Mais la nouvelle bibliothèque publique n'a qu'un rôle d'éducation et d'information, car si elle souhaite être accessible à tous, son champ d'activités et de

1/ Trad.: "Etant du devoir de l'Etat, en articulation avec les différents organes du pouvoir régional et local, de garantir à tous les citoyens et en toute égalité l'accès aux sources de l'information, un service de lecture publique apparaît comme l'instrument indispensable de la démocratisation de la culture, permettant à tous les individus d'exercer librement leur capacité de choix et de se préparer afin de participer au développement de la communauté dans laquelle ils s'insèrent" in MOURA, MJ. et al., Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987. p. 4

possibilités doit être beaucoup plus diversifié, comme le sont les centres d'intérêt, le niveau socio-culturel, l'âge et...les désirs au cours d'une même journée. La bibliothèque publique répond donc à quatre objectifs:

- Education: promouvoir et fournir des moyens pour l'auto-développement de l'individu/groupe, quel que soit son niveau d'instruction, éliminant la barrière entre les individus et les connaissances.
- Information: fournir à l'individu/groupe des informations correctes, rapidement, mais approfondies, particulièrement sur les sujets d'intérêt courant.
- Culture : être un des principaux centres de la vie culturelle et promouvoir jouissance, plaisir et appréciation de tous les arts.
- Loisir: participer à l'encouragement positif des loisirs et permettre le changement et la décontraction.(1)

Pour réaliser ces objectifs, une adaptation des fonds et une organisation de l'espace différente se révèlent nécessaires. Les documents proposés doivent revêtir toutes les tendances et tous les types de littérature afin de servir la recherche aussi bien que la détente. Les ouvrages de référence en consultation sur place, les oeuvres classiques, les romans policiers, les romans dits "de série rose", les bandes dessinées ont leur place dans la bibliothèque publique, de même que les journaux et les périodiques.

1/ FIGUEIREDO, F. Biblioteca pública: O que è?. Palmela: Câmara Municipal, 1989.

Les fonds doivent être en majorité en libre accès afin de respecter l'indépendance et la liberté des utilisateurs: "l'anonymat convient à un très grand nombre d'usagers qui éprouvent un vif plaisir à être libres de regarder, de toucher, de feuilleter, de prendre et de laisser, bref de choisir."⁽¹⁾ Cette constatation valable dans tous les pays, se fait sentir sans doute avec une plus grande urgence dans les bibliothèques où ce choix était impossible. Le libre-accès, c'est les oeuvres à disposition, quand on le souhaite (du moment que la bibliothèque est ouverte!), sans avoir recours au bibliothécaire que l'on juge encore bien trop souvent comme le gardien, le maître des collections. Cette liberté est accentuée par le prêt à domicile, cher à la philosophie de la lecture publique. Celui-ci est un remède contre les impératifs des horaires d'ouverture. Même s'il n'est pas total puisqu'il faut tout de même être libre au bon moment pour se procurer ce que l'on cherche, il est malgré tout d'un intérêt certain pour ceux qui travaillent la journée entière. Et ainsi, on peut bénéficier des fonds proposés à n'importe quelle heure du jour et de la nuit...

La lecture publique permet aussi la reconnaissance de l'audio-visuel comme moyen d'information, de divulgation de la culture. Cependant, la documentation écrite est encore considérée par de nombreuses personnes comme le seul support digne des bibliothèques. Ce principe

^{1/} GASCUEL, J. Un espace pour le livre: guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent et rénovent une bibliothèque. [Paris]: Cercle de la librairie, 1984. Collection bibliothèques. ISBN 2-7654-0313-9
2-903181-30-6

empêche l'adaptation à la modernité, met hors d'atteinte un public qui, peu habitué ou pas intéressé par la lecture, préfère ce système de communication, de divertissement, d'auto-didactisme. Le danger de l'audio-visuel réside dans cet attrait qui l'impose comme concurrent des livres. Cependant, on ne peut "forcer" les gens à lire et il est de leur droit le plus strict de se documenter grâce aux nouvelles technologies offertes par le progrès technique. Les professionnels portugais favorables à la lecture publique sont convaincus de l'importance de ce support dans les bibliothèques: "Numa altura em que o disco , o diapositivo, a "video-cassette", etc...têm lugar habitual nas bibliotecas em qualquer país onde a leitura pública seja encarada a sério, a ignorância desse tipo de materias põe, a prazo, em risco a própria sobrevivência das bibliotecas, em última análise, o desenvolvimento da leitura."(1)

La bibliothèque ne doit pas être une institution figée, mais un établissement ayant une très grande faculté d'adaptation, vivant avec son temps malgré la fonction de conservation qu'elle peut avoir en raison des collections possédées.

Les enfants ne sont pas négligés dans ce type d'équipement: une section leur est réservée, avec des supports et des oeuvres variés. L'heure du conte y

1/ Trad.: "A une époque où le disque, la diapositive, la cassette-video, etc...occupent une place habituelle dans les bibliothèques de tous les pays où la lecture publique est prise au sérieux, l'ignorance de ce type de support met en danger, à terme, la survivance des bibliothèques et, en dernier ressort, le développement de la lecture." in NUNES, H. BARRETO, et al. Bibliotecas e leitura pública em tempo de mudança. Porto: Associação Portuguesa de Bibliotecários Arquivistas e Documentalistas, 1986. p.15

occupe une place de choix. La lecture publique au Portugal accorde une place stratégique aux animations, expositions, conférences. Dynamisantes et attractives, elles cassent l'image de la bibliothèque silencieuse, hostile à l'échange oral d'idées, et elles représentent une manière différente de se cultiver, de s'informer. Incitant la participation des individus, elles jouent sur le plan créatif et apportent ainsi une nouvelle dimension à la bibliothèque.

Ces diverses activités doivent s'insérer dans un espace mûrement réfléchi qui permette la coordination entre les différentes salles et le fonctionnement de la bibliothèque. L'itinéraire du lecteur doit être clair et efficace, l'architecture et l'aménagement attrayants pour favoriser le bien-être. La bibliothèque de lecture publique au Portugal se veut un lieu où l'on peut "remplir" sa vie quotidienne grâce à la diversité des services offerts, chercher les réponses aux questions que l'on se pose, partager et confronter ses idées, se détendre, rêver... Henrique Barreto Nunes, dans A biblioteca e o quotidiano: memórias, afecto e algumas banalidades invite au voyage à travers la bibliothèque idéale, aux fondations bien implantées dans la vie avec ses certitudes et ses doutes, et au toit dans les nuages, domaine de notre affect.

Cette conception des bibliothèques apparaît comme un réel bouleversement au Portugal où "as bibliotecas que sempre viveram numa situação de inoperância e de crise, raramente foram encaradas como um serviço de

1/ NUNES, H. BARRETO. A biblioteca e o quotidiano: memórias, afecto e algumas banalidades

leitura pública -por ausência de tradição, por indefinição ou desconhecimento do sentido dessa expressão, pelo total desinteresse dos poderes públicos, mesmo após o 25 de Abril, na criação e desenvolvimento de uma rede de bibliotecas capaz de cobrir eficaz e integralmente o país, capaz de promover a igualdade de todos face ao livro e a leitura."(1)

Ce développement de la lecture publique au Portugal et son application concrète ne peuvent être assurés sans la mise en place d'une politique propre à ce domaine.

1/ Trad.: "les bibliothèques, qui ont toujours vécu dans une situation d'inefficacité et de crise, ont rarement été considérées comme un service de lecture publique -à cause de l'absence de tradition, de la non-définition ou de la méconnaissance du sens de cette expression, du désintéressement total des pouvoirs publics, même après le 25 avril, pour la création et le développement d'un réseau de bibliothèques capable de couvrir efficacement et intégralement le pays, capable de promouvoir l'égalité de tous face au livre et à la lecture." in NUNES, H. BARRETO. Bibliotecas e leitura pública em tempo de mudança. Porto: Associação portuguesa de bibliotecários arquivistas e documentalistas, 1986. p.16

B/ L'Institut Portugais du Livre et de la Lecture:
organisme de coordination

La réalisation du projet exigeait des mesures législatives, financières, mais aussi des structures de soutien technique. Le manque de moyens, la méconnaissance et/ou le désintéressement des municipalités requéraient la mise en place d'un service capable de lancer et développer le réseau de lecture publique souhaité. En 1980 est créé l'Institut Portugais du Livre, dont l'objectif principal est "zelar pela defesa, protecção e expansão do livro enquanto instrumento de cultura."(1) Cette promotion du livre impliquait bien-sûr de nombreux autres domaines comme la créativité intellectuelle, la lecture, la production, la distribution, la vente, ... Si l'I.P.L. s'est beaucoup investi dans cette volonté de changement des bibliothèques publiques, sa dénomination et son organisation ne correspondaient pas à la politique intégrée du livre et de la lecture nécessaire à la mise en place de ce réseau qui couvrait tout le pays. Le décret n° 71/87 du 11 Février annonce la naissance de l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture. Bénéficiaire de l'autonomie administrative et de la personnalité juridique, il doit définir et assurer au

1/ Trad.: "oeuvrer pour la défense, la protection et l'expansion du livre en tant qu'instrument de lecture." in PORTUGAL. MINISTERIO DA EDUCACAO E CULTURA. Decreto-lei n° 71/87 de 11 Fevereiro. Diário da República, Fevereiro 11, 1987, N° 35.

niveau national la coordination et l'exécution d'une politique intégrée du livre non scolaire et de la lecture publique.

L'I.P.L.L. comprend divers services dont le D.S.L.P., Direcção de Serviços de Leitura Pública dirigé par Maria José Moura. Ce service est lui-même divisé en deux sections: le développement du réseau de lecture publique dont s'occupent Ana Paula Gordo, Maria Teresa Calçada, Joaquim Macedo Portilheiro, et la division du plan et de la coopération, assuré lors de notre stage par José Carlos Alvarez, M. Fernanda Bragança Teixeira. Les compétences de la première division sont définies par l'article 17 du décret précédemment cité:

-Exécution de la politique de lecture publique et contrôle juridique;

-Maintenir et coordonner les équipes d'orientation et de consultation technique pour un appui diversifié des bibliothèques intégrant le réseau;

-Mettre au point des moyens d'intervention globale ou spécifique pour bibliothèque de caractère local ou régional;

-Inciter à l'intégration de la culture audiovisuelle et promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans le traitement et la diffusion de l'information dans la bibliothèque;

-Promouvoir un programme de formation et actualisation du personnel des bibliothèques intégrant le réseau.

L'article 16 dudit décret régit les compétences de la division du plan et de la coopération:

-Développer des stratégies au niveau technique et

normatif, permettant la coopération et le développement cohérent du réseau;

-Etudier la situation du pays dans le domaine de la lecture publique par des enquêtes...

-Programmer des actions de sensibilisation de la population et des entités pouvant intervenir au niveau de la prestation de ce service;

-Concevoir et proposer des moyens d'articulation avec d'autres organismes publics et privés;

-Elaborer des normes pour la construction de nouveaux équipements; l'organisation des fonds, le recrutement, la formation et la gestion du personnel pour les bibliothèques intégrant un réseau de lecture publique;

-Préparer des programmes d'incitation au développement et à l'implantation de bibliothèques municipales, à l'intention des pouvoirs locaux;

-Participer au travail des organismes nationaux de normalisation, dans les secteurs d'intérêt public;

-Participer aux actions de coopération au niveau international, national et régional, qui stimulent l'apparition de nouveaux publics pour la lecture.

Le rôle de l'I.P.L.L. est essentiel et ses vastes attributions demandent un travail d'autant plus important que tout est à faire et que les professionnels eux-mêmes se trouvent dans une phase de découverte et d'expérimentation. Le débat, toujours d'actualité, qui animait l'I.P.L.L. reposait essentiellement sur:

-la construction: faut-il opter pour des édifices importants ou les réserver aux métropoles et conseiller la construction d'édifices moyens complétés par des annexes pour les municipalités de certaine dimension?

-Faut-il mettre en équation l'équité versus l'

efficacité? Dans ce cas, quelles sont les conditions intrinsèques pour que la bibliothèque puisse aider au développement d'une région? (1)

Les réflexions concernant ces paramètres ont abouti à l'élaboration de programmes types de bibliothèques dont la superficie est en accord avec le nombre d'habitants de la municipalité où elle est installée.

Le projet de 1986 prévoyait trois sortes de bibliothèques dont nous posons ici les cadres principaux:

-La bibliothèque municipale 1 devant desservir une population inférieure à 20 000 habitants;

-La bibliothèque municipale 2 pour un nombre d'habitants compris entre 20 000 et 50 000.

-La bibliothèque en développement, supposée servir de tremplin, en quelque sorte, pour l'installation d'une bibliothèque municipale 1 ou une bibliothèque municipale 2, suivant le cas. Ce type d'équipement trouvait sa place dans les municipalités dépourvues de bibliothèque, mais possédant des locaux aménageables dans un court laps de temps.

Les grilles proposées établissent les normes minimales relatives au nombre de volumes, de places assises, à la superficie, aux acquisitions annuelles ainsi qu'au personnel nécessaire. Ces bibliothèques comprennent obligatoirement une section adultes et une section jeunesse constituées par le prêt à domicile, la lecture de périodiques et la consultation sur place, une salle audio-visuelle, des services internes et un hall d'entrée. Les bibliothèques municipales 1 et les biblio-

1/ MOURA, MJ. Para uma política de leitura pública. 2º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas, 1987.

thèques municipales 2 sont équipées d'une salle polyvalente. Les B.M.1 et B.M.2 ont la possibilité d'avoir des annexes (1). Ces lignes directrices ne sont nullement le reflet d'une centralisation des décisions. En effet, la bibliothèque municipale portugaise a pour base le "concelho", c'est-à-dire la municipalité. Celle-ci se compose d'une ville centrale où se trouve la mairie, et de "freguesias" correspondant à des localités ou des quartiers bénéficiant ou non d'institutions publiques. Ces "freguesias" sont représentées à l'assemblée municipale par leurs propres élus ("junta de freguesia) et ont un poids effectif dans les décisions prises au sein du conseil. Les bibliothèques doivent donc desservir la population de l'ensemble de la municipalité et non pas de la seule ville où elle se situe. Ces "concelhos" sont regroupés en districts, au nombre de dix-huit sur le continent. C'est à ce niveau que nous retrouvons l'administration centrale en la personne du gouverneur civil -qui n'a en réalité que très peu de pouvoirs.

Bien qu'il n'y ait pas à proprement parler de régionalisation au Portugal, il existe néanmoins des commissions de coordination régionale qui relèvent du ministère de la planification et de l'administration du territoire, et qui ont un rôle important au niveau du développement.

Le but de l'I.P.L.L. est d'alléger les rouages administratifs et de favoriser la déconcentration et la

1/ voir annexes p.101 à 103

décentralisation. Le Portugal souffre en effet d'une centralisation et d'une bureaucratie excessive. Ainsi a-t-on opté, dans le projet pour la création de bibliothèques, d'appui régional et pour la nomination de délégués régionaux qui accompagnent et soutiennent les bibliothèques du réseau situées dans leur champ d'action administratif. Pour l'instant cette perspective n'a pu être réalisée et seul l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture joue ce rôle d'appui. Il offre une participation financière de 50% au niveau de la construction, l'acquisition et la récupération d'immeubles, l'achat de mobilier et d'équipement, l'acquisition et l'actualisation des fonds ainsi que la formation du personnel. Celle-ci est valable cinq ans après la signature du contrat entre l'I.P.L.L. et les municipalités. "On pense qu'à la fin de ce délai, la bibliothèque se sera affirmée comme équipement nécessaire et pourra continuer à évoluer, l'intervention de l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture se limitant alors à un appui technique."(1)

Les directions préconisées et l'aide considérable apportée par cet organisme visent à assurer le bon fonctionnement, l'avenir de ces équipements essentiels à l'amélioration de la qualité de la vie. L'Etat apparaît comme le promoteur et le garant de cette nouvelle politique et les collectivités locales sont les actrices principales du développement.(2)

1/ GORDO, AP. Projet de développement des bibliothèques publiques au Portugal. [s 1]: IFLA, [1989]. Texte d'une contribution présenté au 9th seminar on library buildings, 28 August-1 September 1989, Bordeaux.

2/NUNES. H.BARRETO. Bibliotecas públicas em Portugal (1986-1989). 3º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas.

Afin de sensibiliser l'opinion publique, l'I.P.L.L. a mené et mène des actions ponctuelles présentant le concept, le projet visant à commencer à familiariser les Portugais avec les bibliothèques dont ils avaient en général une vision négative et détachée. Les membres de l'institut ont donc eu recours à la télévision, aux journaux nationaux et régionaux, aux tracts, aux expositions itinérantes ou fixes (la Foire de Lisbonne, notamment, a permis une bonne divulgation du programme de l'I.P.L.L.). Le lancement du projet nécessitait l'adhésion des municipalités: l'I.P.L.L. leur a donc fait parvenir une documentation traitant du programme de création d'un réseau de lecture publique. Cette campagne n'a pas eu besoin de longs relancements, le message a été rapidement entendu.

Les "concelhos" intéressés doivent présenter au ministère de l'éducation et de la culture un programme d'intervention comportant obligatoirement les points suivants:

- projet, coût, expertise finale de l'oeuvre;
- définition des caractéristiques de l'équipement;
- constitution et actualisation périodique des fonds documentaires;
- plan des activités culturelles. (1)

Après examen du dossier et discussion entre l'I.P.L.L. (bibliothécaires et architectes) et les municipalités (élus, architectes et bibliothécaires), les candidatures sont appuyées ou refusées. Cette décision est prise en fonction de l'intérêt du projet, de sa concordance avec

1/ PORTUGAL. MINISTERIO DA EDUCACAO E CULTURA. Decreto lei nº111/87 de 11 de Marzo. Diário da República, Marzo 11, 1987, No. 58, p.999

le concept de lecture publique, des réelles possibilités et motivations des collectivités locales.

L'optique dans laquelle se fait le choix des propositions a pour but d'asseoir solidement la lecture publique au Portugal. En effet, la mise en place d'un tel réseau représente un effort de longue haleine au niveau des mentalités peu habituées à cette conception de la bibliothèque, et au niveau des constructions et du fonctionnement requérant un lourd investissement dont les effets ne seront appréciables qu'à long terme. Il s'agit donc de sélectionner les projets susceptibles de mener à bien l'épanouissement de la lecture publique.

Cette politique, cependant, n'est pas toujours en accord avec la volonté de répartir le mieux possible ces espaces culturels et de contribuer au développement des régions les plus démunies. Cette "faille" est aggravée par l'indifférence qu'ont témoignée la plupart des collectivités locales de l'intérieur du pays, zone la plus déshéritée. Il est facile de comprendre que leur préoccupation première est le développement économique: la culture est sans doute jugée superflue pour le moment. Fidèle à ses principes (autonomie des municipalités), l'I.P.L.L. ne peut contraindre les pouvoirs locaux à installer des équipements qu'ils ne désirent pas ou ne peuvent pas assumer.

Malgré tout, de nombreux "concelhos" ont répondu à l'offre de l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture: en 1987, cent soixante dix-huit ont posé leur candidature, cinquante et une sont sélectionnées; en 1988 sur les quatre-vingt un projets présentés, dix-huit ont été acceptés. Sur deux cent soixante quinze

municipalités, soixante neuf ont été appuyées depuis 1987. La carte de la répartition que nous présentons(1) montre que les bibliothèques du réseau se concentrent dans les régions périphériques de Lisbonne et Porto, zones les plus développées, alors que l'intérieur du pays accuse une forte dispersion. Ce contraste doit être éliminé selon les objectifs de l'I.P.L.L., mais il n'est pas possible d'y remédier dans l'immédiat pour les raisons évoquées plus haut. Toutefois, les efforts déployés par l'I.P.L.L. sont considérables. Il faut dire que le secrétaire d'Etat de la culture avait "engagé dans ce projet un pourcentage significatif de son budget. Ainsi en 1987, quand le projet a démarré et pour lequel il n'a été dépensé que le montant nécessaire au commencement des travaux, ont été affectés au projet Esc. 313 780 000 (US\$ 2 092 000) correspondant à 12% du total du budget du secrétariat d'Etat à la culture. Cependant, en 1988, le projet s'est élevé à 26,6%, Esc. 476 000 000 (US\$ 3 174 000) et en 1989, il sera de 27%, Esc. 786 000 000 (US\$ 5 244 000)"(2).

En plus des dotations de l'Etat, l'article 22 du décret-loi n° 71/87 du 11 Février prévoyait que les recettes de l'I.P.L.L. pouvaient aussi être constituées de:

-bénéfice des études, enquêtes ou autres travaux techniques confiés à l'I.P.L.L. sous contrat avec des entités nationales ou étrangères;

-héritage, legs ou dons dont il bénéficierait;

2/ GORDO, AP. Projet de développement des bibliothèques publiques au Portugal. [s 1]: IFLA, [1989]. Texte d'une contribution présenté au 9th seminar on library buildings, 28 August-1 September 1989, Bordeaux.

1/ voir annexe p.104

-subvention et dons d'entités de droit public ou privé. (1)

Mais le stade de balbutiements dans lequel se trouve actuellement le secteur de la documentation au Portugal n'a pu, pour l'instant, exercer un réel pouvoir d'attraction des entreprises, des mécènes...

C'est donc principalement grâce au seul soutien du secrétariat d'Etat à la culture sollicitateur du projet que le réseau a pu démarrer. Actuellement, la situation du réseau des bibliothèques publique stagne et l'I.P.L.L. n'a pu soutenir de nouvelles municipalités. En effet, le nouveau secrétaire d'Etat à la culture en place depuis janvier 1989 ne s'est pas encore prononcé sur la question au moment où nous avons effectué notre stage, et ce malgré les demandes itératives de l'I.P.L.L. Les fonds n'ayant pas été débloqués, le réseau de lecture publique ne peut pour l'instant s'étendre. L'Institut Portugais du Livre et de la Lecture continue néanmoins à appuyer les collectivités locales avec lesquelles il s'est engagé, et à lutter pour résoudre les problèmes qui se posent.

1/ Le 28 Août 1986, le gouvernement portugais promulgue une loi sur le mécénat (loi n° 258) prévoyant des allègements fiscaux pour les entreprises qui subventionneraient ou feraient des dons aux organismes culturels.

C/ Des réalités délicates

Afin de mettre en place ce réseau de lecture publique l'I.P.L.L. a dû jouer sur plusieurs fronts pour régler les difficultés inhérentes aux réalités portugaises.

Comme nous l'avons expliqué dans notre première partie, la fondation Gulbenkian a rempli le vide existant en matière de bibliothèque, ce qui a constitué pendant longtemps un prétexte de la part des autorités publiques pour ne pas édifier une politique nationale de lecture publique structurée. Si la "Gulbenkian" a permis une diffusion certaine de la culture dans tout le pays, ce n'est pas d'elle que l'on peut exiger une planification, une définition d'objectifs, de stratégies au niveau national, celle-ci incombant au pouvoir central. (1)

Quand en 1986 le gouvernement décide de prendre en main la situation des bibliothèques publiques, il sait qu'il devra traiter avec la "Gulbenkian". Mettre en place un réseau de lecture publique, moderne, géré par des professionnels qualifiés, et qui de surcroît relève de l'Etat, aurait pu signifier tout simplement que la Fondation Calouste Gulbenkian n'avait plus qu'à se retirer, après trente ans de diffusion du livre, sans aucune autre forme de procès; mais l'I.P.L.L. n'est

1/ NUNES, H. BARRETO. et al. Bibliotecas e leitura pública em tempo de mudança. Porto: Associação portuguesa de bibliotecários arquivistas e documentalistas, 1986. p.7

que trop conscient du rôle capital qu'a joué la F.C.G. et souhaite l'union des efforts pour le développement de la lecture publique.

La discussion aboutit à la signature d'un accord entre les deux parties le 21 Mars 1990. Celui-ci stipule que l'I.P.L.L. et la F.C.G. reconnaissent la complémentarité des deux réseaux nationaux (bibliothèques municipales et bibliothèques de la "Gulbenkian"). Les deux organismes s'engagent à collaborer sur divers points: appui aux bibliothèques municipales, animation, dynamisation du secteur... Un groupe de travail mixte est prévu pour analyser régulièrement objectifs et propositions.

Les bibliothèques fixes situées dans une municipalité ayant passé un contrat écrit avec l'I.P.L.L. peuvent être transférées, si la F.C.G. le désire, dans une localité ou une zone non couverte par l'I.P.L.L. Comme il était rare que le personnel de ces établissements eût reçu une formation professionnelle, l'I.P.L.L. a depuis peu remédié à cette situation.

La qualification est une condition "sine qua non" de la réussite du réseau. Les bibliothécaires qui assureront la gestion et le fonctionnement des nouvelles bibliothèques doivent être formés en accord avec la conception de la lecture publique. Ils doivent être préparés aux nouvelles technologies, aux séances d'animation, au marketing... mais aussi, bien-sûr, au travail technique, au traitement de l'information. Le projet de 1986 met en évidence la nécessité d'un personnel qualifié rompant avec les habitudes des bibliothèques portugaises où l'on rencontre très peu

de professionnels. L'opinion publique, ainsi que les pouvoirs, ont encore trop tendance à croire que tout quidam peut occuper le poste de bibliothécaire.

Un des objectifs principaux de l'I.P.L.L. est de convaincre les élus de l'importance de la bibliothèque, leur faire prendre conscience que celle-ci réclame un travail précis, de haut niveau, qui ne peut être accompli par des amateurs, même si on leur reconnaît une très bonne volonté.(1) Il s'agit d'opérer une revalorisation sociale de la bibliothèque, lui permettre d'apparaître aux yeux de tous en tant qu'organisme important au même titre qu'une institution. Elle doit être reconnue comme un élément moteur au niveau social, économique et culturel; afin d'assurer cette transformation dans le pays, il faut qu'elle soit "servie" par des professionnels.

L'I.P.L.L. s'est fortement investi dans cette voie et une des conditions nécessaires pour bénéficier de son appui est de répondre à ces exigences de personnel. Il n'est pas question de renvoyer les personnes non qualifiées qui occupent des postes et de les remplacer par de jeunes diplômés. Non seulement l'I.P.L.L. ne souhaite pas léser ceux qui ont déjà de l'expérience ou faire perdre un emploi, mais de plus, le Portugal manque énormément de bibliothécaires qualifiés. Les gens déjà en place devront donc avoir la possibilité de suivre une formation.

Il y a quelque temps encore, seule l'université de Coimbra assurait des cours de sciences documentaires. Aujourd'hui, l'université de Lisbonne fonctionne en

1/ MOURA, M.J., et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de estado da cultura, 1987. p.44

horaire post-laboral, ce qui permet aux personnes en place dans les bibliothèques de suivre la formation. Les deux autres facultés ont aussi prévu un statut étudiant-travailleur. Les cours durent deux ans et leur fréquentation nécessite la possession d'une "licenciatura", ce qui correspond à quatre ou cinq années après le Baccalauréat français. La sélection est difficile et le nombre d'élus restreint, en raison du coût que cela représente pour les universités. L'IPLL, décidé à doter les bibliothèques de personnel qualifié, a donc fait en sorte que les problèmes financiers n'entravent pas le développement et la valorisation de la profession. Au-delà des incitations, il a lui-même fourni des professeurs-bibliothécaires (ainsi Ana Paula Gordo se charge-t-elle d'une classe d'étudiants-travailleurs à l'université de Lisbonne) et payé à l'université le salaire des professeurs nécessaires pour le surplus des élèves.

Une très grande énergie est déployée pour dépasser le manque de personnel qualifié et mener à bien le réseau. Mais tout n'est pas encore réglé et ce notamment au niveau du contenu de la formation. Au départ, il semblait peu souhaitable de bouleverser les cours, et seule une option de lecture publique d'une durée semestrielle a été instaurée. Il paraît urgent actuellement de repenser les matières proposées, ou tout du moins la discipline de lecture publique, si l'on veut être capable de répondre aux nouveaux défis et aux exigences de l'environnement dans lequel s'insèrent les bibliothèques. Il est nécessaire de se préoccuper sérieusement et dès à présent de la spécialisation dans la section jeunesse et les audio-visuels (1), car ce sont des do-

1/ NUNES, H. BARRETO, Bibliotecas públicas em Portugal (1986-1989). 3º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas.

maines tout à fait récents au Portugal.

A l'issue de cette formation, les bibliothécaires s'emploient dans les mairies et ont un statut de fonctionnaire municipal. En ce qui concerne les techniciens auxiliaires (équivalent de nos bibliothécaires-adjoints) leur formation était dispensée par la BAD (Associação de bibliotecários, arquivistas e documentalistas) et s'étalait sur trois mois, le niveau de scolarisation exigée étant de neuf ans. L'I.P.L.L. finançait dans les dernières années la fréquentation du cours de "bibliothécaires adjoints" BAD, des fonctionnaires des municipalités qui le sollicitaient. Dans le projet de 1986, Maria José Moura et ses collaborateurs proposaient de soumettre au Fond Social Européen la réalisation d'un cours de techniques auxiliaires durant une année scolaire. Celui-ci participant avec 55% des dépenses, le secrétariat d'Etat à la culture est "convié" à donner les 45% restant. Cette proposition a été acceptée et a permis la formation de deux classes pendant neuf mois. A l'heure actuelle, l'IPLL prend entièrement en charge le cours de "bibliothécaire adjoint".

Ce que la BAD avait réussi à obtenir s'avère peu suffisant pour permettre aux techniciens auxiliaires d'être aptes à exercer de façon compétente leur travail. L'IPLL a choisi d'oeuvrer pour une prolongation et une plus grande efficacité des cours. En octobre 1989 a donc débuté la première année d'une formation technique et culturelle s'étalant sur trois ans, dont le niveau d'entrée est resté le même qu'auparavant, c'est-à-dire neuf ans d'études. Les cours sont désormais assurés par deux écoles professionnelles (Lisbonne et Porto).

Mais les résultats ne seront visibles que dans un minimum de deux ans, puisque la nouvelle formule des cours techniques auxiliaires ne pourra montrer son efficacité qu'en 1992. En attendant la sortie de ces promotions, les bibliothèques municipales risquent de connaître de graves problèmes (1), le rôle important des bibliothécaires adjoints ayant jusqu'à présent été négligé. Ces difficultés sont aggravées par le manque d'outils de travail: il n'existe pour ainsi dire pas de répertoires bibliographiques, et ce n'est que depuis 1989 que paraît les livres disponibles. Les acquisitions se révèlent ardues, notamment en ce qui concerne la production audio-visuelle. Le marché est très faible (de même que pour les cartes et les dépliants) et aucun recensement n'avait été fait avant que l'IPLL ne s'y intéresse; celui-ci n'est pour l'instant pas terminé.

De plus, n'étant que très peu formés à cette activité récente, les bibliothécaires ne savent pas encore comment organiser la section afin de la rendre viable et de répondre aux attentes du public. Cette lacune est inquiétante, mais on espère que grâce à l'aide de l'IPLL et à l'étude des expériences étrangères, la situation pourra être surmontée. Le débat concerne aussi la gratuité ou le paiement du service de prêt de ce type de support, mais là encore, seule l'expérience pourra influencer en faveur de telle ou telle pratique. Ce

1/ NUNES, H. BARRETO. Bibliotecas públicas em Portugal (1986-1989). 3º congresso nacional de bibliotários arquivistas e documentalistas.

problème est délicat puisque le propre de la lecture publique portugaise est l'accès de tous à la culture, ce qui implique la gratuité de tous les services offerts par la bibliothèque. Mais l'idéal est bien souvent contrecarré par les exigences de la réalité...

Pour faire face à une telle situation, les bibliothécaires ont mis en place un "réseau" officieux de solidarité. L'entraide se manifeste à divers niveaux: conseils, soutien, participation effective au travail de chacun. Cette attitude, louable et pour l'instant encore possible étant donné le petit nombre de bibliothèques, témoigne d'une réelle volonté de coopération.

La notion même de réseau implique la coopération, l'accès à toutes les données de chaque bibliothèque intégrée au projet. Cette phase primordiale est aujourd'hui facilitée par l'emploi de nouvelles technologies et notamment par l'informatisation.

L'informatique est un recours qui assure la croissance de la productivité, la fiabilité et l'efficacité. L'automatisation des catalogues permet une meilleure rentabilité du traitement et de la recherche de l'information, de la gestion des acquisitions et du prêt qui représentent un poids d'une importance primordiale au niveau du fonctionnement de la bibliothèque. La rapidité de travail des ordinateurs permet en outre de "libérer" le personnel de tâches répétitives et laborieuses et le rend ainsi disponible pour réaliser d'autres objectifs essentiels dans la bibliothèque de lecture publique, comme l'accueil du public et les animations...(1)

1/ ALVAREZ, JC., et al. Rede nacional de leitura pública: uma estratégia de informatização. 3º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas.

Mais la volonté d'informatiser les bibliothèques du réseau s'inscrit au-delà de ces aspects. En effet, grâce à cette nouvelle technologie, les bibliothécaires ont la possibilité d'accéder aux bases de données des différents établissements du réseau et de communiquer l'information possédée. Ces échanges ont pour but de sortir les bibliothèques de l'isolement dans lequel elles se trouvaient, et favoriser efficacement la libre circulation des idées afin que quiconque dans le pays puisse en bénéficier. Cette optique décentralisatrice exige la constitution d'un réseau d'informatisation desservant toutes les bibliothèques de lecture publique.

Pour parvenir à cette fin, l'IPLL a nommé un groupe de travail constitué par des techniciens de cet organisme et un spécialiste en télécommunications et en informatique: José Carlos Alvarez, Luis Oliveira Machado, M. Fernanda Bragança Teixeira, Rosa Barreto.(1) Afin d'expliquer la conception de ce projet, ses objectifs et ses stratégies, ces personnes ont rédigé un article intitulé Rede nacional de bibliotecas de leitura pública: uma estrategia de informatização, à paraître dans le second volume des actes du 3ème congrès national des bibliothécaires, archivistes et documentalistes. Ce travail constitue la base essentielle de notre étude sur ce sujet puisque ce programme n'a pu être mis en application pour l'instant pour des raisons que nous analyserons en développant les différents aspects du projet.

1/ Notons aussi que, répondant au désir d'associer le pouvoir local à la réalisation de ce projet, l'IPLL a contacté l'Association Nationale des Municipalités Portugaises afin d'établir une collaboration au niveau de l'implantation du système.

La proposition du groupe de travail repose sur la constitution d'un catalogue collectif de lecture publique (CCLP) qui, en tant qu'instrument normatif, garantirait le contrôle et la gestion du réseau par l'IPLL afin qu'il puisse mieux servir les ambitions de la lecture publique. Au niveau local, on vise à la création de catalogues élaborés à partir de ce CCPL. Celui-ci sera constitué par:

- la bibliographie nationale courante;
- les nouveaux supports: cassettes, vidéo-cassettes, disques compacts, jeux infantiles et didactiques;
- le fonds ancien, ceci pour les bibliothèques qui ont reçu les oeuvres provenant des institutions religieuses lors de la révolution libérale;
- le fonds local et régional;
- les collections par dons;
- la bibliographie étrangère (bien que réduite),

Ce catalogue a pour but de:

- garantir un traitement uniforme de la documentation au niveau national;
- inventorier et présenter le fonds ancien;
- réunir, traiter, inventorier et présenter la production locale et régionale;
- coordonner le prêt inter-bibliothécaire du réseau de lecture publique;
- coordonner une politique nationale d'acquisitions pour les bibliothèques de lecture publique.

Etant donné que la Bibliothèque Nationale a déjà traité dans sa base de données -PORBASE- une grande partie de la bibliographie nationale courante, le groupe de travail propose, par souci d'économie et

d'optimisation des ressources financières, humaines et matérielles, que cette information soit fournie par la BN. Les conditions d'accès devant être élaborées dans un accord de coopération entre l'IPLL et la Bibliothèque Nationale. Cette contribution des deux parties permettrait une meilleure répartition et rentabilité des moyens. Pour l'instant, la question est en pourparlers. Par ailleurs, le projet prévoit l'interdépendance des diverses fonctions à informatiser dans le but d'obtenir une plus grande efficacité et rapidité dans la gestion de l'information. Ce système informatique prévoit les fonctions suivantes:

-le catalogage: description bibliographique en format Unimarc et Norme ISO 2709 de tous les fonds documentaires des bibliothèques, quel que soit le type de support;

-le catalogage en ligne: l'interrogation du système devra être d'un accès facile pour l'utilisateur;

-la circulation et le prêt: les bibliothèques de lecture publique ont pour fonction principale le prêt à domicile. Le module devra donc en assurer la gestion de façon efficace et permettre l'entrée des données via clavier ou codes-barres, la gestion des listes d'attente, l'élaboration de statistiques...;

-l'acquisition: réalisation, modification, annulation et réception des commandes.

Bien entendu, ce catalogue commun n'élimine pas la possibilité d'accéder à d'autres systèmes d'information nationaux et internationaux.

Plusieurs points rendent difficile la mise en place de ce réseau d'informatisation. La structure du réseau doit être destinée à intégrer toutes les municipalités du pays et requiert donc des capacités d'extension et de diversification complexes en vue du développement

futur de la lecture publique. Cette flexibilité demande une analyse détaillée de la situation du point de vue technologique et financier surtout, car les coûts engendrés doivent être abordables pour les "concelhos". Pour l'instant, aucune solution définitive n'a été avancée mais le groupe de travail a étudié diverses possibilités en dégagant les avantages et les inconvénients d'ordre technique, financier et politique. Ainsi a été envisagé entre autre l'accès à un financement provenant des fonds de la CEE, le programme STAR qui est un programme relatif au développement de certaines régions défavorisées de la communauté.

Deux alternatives pouvant répondre à l'objectif d'un catalogue collectif de lecture publique sont proposées: -la création de bases intermédiaires: une base centrale serait située à Lisbonne et serait accessible par une base propre à chaque région, elle-même connectée aux bases locales.

-Toutes les bibliothèques du réseau pourraient avoir accès à la base centrale coordinatrice du catalogue collectif de lecture publique du pays.

L'ambition de ce projet constitue un investissement et un travail extrêmement lourds. L'IPLL propose donc actuellement que seules les bases locales soient créées en attendant que l'expérience et les moyens permettent par la suite de mettre sur pied une base centrale. Il est cependant urgent de créer ce réseau d'informatisation pour que les bibliothèques publiques offrent des services efficaces et qu'elles s'imposent en tant qu'équipements utiles à la société. Le manque de tradition de bibliothèque est si fort au Portugal qu'il faut rapidement apporter les preuves de la viabilité de ces établissements. Sans l'informatique, il est facile de

se laisser submerger par les diverses tâches techniques nécessaires à leur bon fonctionnement, de ne pouvoir répondre aux attentes du lecteur et de retomber dans l'isolement.

L'urgence de la mise en place du réseau ne permet pas d'attendre que le projet d'informatisation soit solidement défini. Etape après étape, les obstacles devront être franchis pour aboutir à la desserte de toutes les municipalités du pays par des bibliothèques opérationnelles. Depuis 1986, la réalisation du programme a avancé à grands pas et l'expérience se fait déjà sentir au niveau des constructions, de l'organisation de l'espace mais aussi de l'impact sur la population.

III / CONCRETISATION DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

A / 1989: Réajustements au programme initial

Dès le début de la création du réseau de lecture publique l'IPLL a confirmé l'intention de ne pas proposer des programmes définitifs afin que, grâce à l'expérience et aux résultats concrets des équipements en fonctionnement, les corrections nécessaires à l'amélioration puissent être apportées.(1)

Après deux ans d'expérience -enrichie par des discussions avec les municipalités- l'IPLL a donc procédé à une révision des programmes-types proposés. L'essentiel des modifications concerne d'une part les bibliothèques en développement, d'autre part l'élaboration

1/ MOURA, MJ. Para uma política de leitura pública. 2º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas, 1987. p.521-528.

d'une bibliothèque municipale de type 3.

-Les bibliothèques en développement: destinées à faire connaître au public l'intérêt des bibliothèques et à entamer un embryon de fidélisation, il s'est rapidement avéré que les surfaces réservées à chaque section étant trop exiguës, les lecteurs ne peuvent qu'être limités en nombre mais aussi dans leur perception qualitative de l'espace et du rôle de la bibliothèque. Ce point négatif ne l'est pourtant pas aux yeux de certains élus qui estiment que ces équipements sont suffisants et retardent chaque jour le commencement des travaux de la nouvelle bibliothèque, prévue dans le contrat.

De plus, le projet 1986 prévoyait pour ces bibliothèques en développement un appui venant des bibliothèques municipales du réseau afin de permettre une meilleure efficacité des services des bibliothèques satellites. Mais celles-ci, beaucoup plus petites, sont mises en place plus rapidement et fonctionnent avant la fin des travaux des BM1 et BM2. Face à ces difficultés, les BD ont été jugées comme des options peu réalistes et peu efficaces: l'IPLL a décidé d'abandonner ce type d'équipements. Bien entendu, les municipalités ayant signé un contrat pour l'installation d'une bibliothèque en développement continuent à être appuyées, même si celle-ci n'est pas encore en fonctionnement. Ainsi la BD de Palméla (Estremadure) sera inaugurée au mois d'octobre ou novembre 1990. Comme tous les équipements de ce type, cette bibliothèque comprend les conditions minimales pour répondre aux objectifs de la lecture publique. Bien que l'aménagement intérieur soit esthétique, l'exiguïté des locaux est tout à fait frappante.

-Les bibliothèques municipales de type 3: ce programme s'adresse aux municipalités dont la population est supérieure à 50 000 habitants car l'expérience a révélé que les BM2 étaient insuffisantes pour une telle population. Ces établissements doivent posséder, en plus des services communs à toutes les bibliothèques du réseau, un atelier d'expression en section jeunesse et un dépôt de diffusion destiné à la desserte des annexes. (1) Contrairement au projet de 1986, le plan d'appui est plus précis quant à cette structure. Le plan d'implantation des annexes est exigé lors de la présentation des candidatures en 1990 et 1991 pour les BM3. La superficie des dépôts de diffusion proposée dans le programme de l'IPLL permet l'existence de trois annexes. Les réajustements seront étudiés par la suite cas par cas.

Le plan d'appui rédigé en 1989 affirme que: "não se estabelece um programa-tipo para os anexos, uma vez que o seu número e as suas dimensões variarão muito consoante as particularidades locais (distribuição demográfica, rede viária, acessibilidade, etc...)"(2) Cependant, chaque annexe devra comprendre une section adulte, une section enfant, un petit espace pour l'écoute et le visionnement des audio-visuels, un cabinet de travail, et dans la mesure du possible une zone qui remplisse les fonctions de hall d'entrée.(3)

1/ voir annexe p.107

2/ Trad.: "Les annexes ne donnent pas lieu à un programme type, étant donné que leur nombre et leur superficie varieront beaucoup selon les particularités de chaque localité (répartition démographique, accessibilité...)" in GORDO, AP., PORTILHEIRO, J. A rede de bibliotecas de leitura pública: construção/recuperação. 3º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas, 1990, vol.1

3/ Les divers services des bibliothèques sont étudiés dans le prochain paragraphe.

Par ailleurs, les bibliothèques municipales 1 et 2 ont fait l'objet de légers réajustements. Ceux-ci concernent essentiellement la section audio-visuelle qui voit sa superficie croître. En effet, ce secteur est une grande nouveauté dans les bibliothèques portugaises et la place nécessaire avait été difficilement évaluable. Si la salle réservée à ce type de support s'agrandit (BM1: 20 m² en 1986, 70 en 1989; BM2: 30 m² en 1986, 80 en 1989), le nombre de places assises reste le même pour les BM1 (10) et baisse pour les BM2 (il passe de 15 à 12). Ce changement a pour but non seulement d'assurer le confort du public, mais aussi de mettre à sa disposition plus de titres puisque le fonds prévu en 1986 pour les BM1 est de 750 et s'élève en 1989 à 1250, les BM2 riches de 2000 titres en 1986 doivent en comprendre 3000 en 1989. (1) Cette augmentation révèle l'importance que la lecture publique portugaise compte accorder aux audio-visuels.

Au-delà de ce programme-type, le nouveau projet annonce la possibilité de créer de nouvelles aires d'activité à condition qu'elles ne signifient pas la réduction des zones prévues par l'IPLL comme étant nécessaires à la lecture publique (2). L'ajout d'une salle devra répondre à des exigences dues aux caractéristiques des fonds ou aux besoins des populations locales. L'augmentation de la superficie totale ne devra pas être supérieure à 30% pour les BM3, et à 20% pour les BM1 et BM2.

1989 est aussi l'année du réel lancement du projet bibliopolis. En effet, le plan de développement de 1986 admettait que les grands centres urbains (Coimbra, Porto, Lisbonne) requéraient une intervention spécifique.

1/ voir annexes p.105 et 106

2/ PORTUGAL. INSTITUTO PORTUGUES DO LIVRO E DA LEITURA. Programa de apoio as bibliotecas municipais. [Lisbonne]: secretaria de estado da cultura, 1989.

Coimbra, ville universitaire de la région centre du pays, comprend une bibliothèque municipale dont les sections sont réparties dans trois bâtiments différents. Dans un immeuble où la mairie organise diverses expositions, nous trouvons la salle enfants (elle existe depuis 1988), qui répond dans la mesure de ses moyens aux ambitions de la lecture publique, ainsi que la section réservée aux déficients visuels. Cette dernière contient 450 titres: si cela est encore peu, son existence est néanmoins louable et appréciable.

La bibliothèque principale est située à quelques mètres de là et est constituée d'une section adultes (consultation sur place) et d'une section de prêt à domicile, ainsi que des services internes et des dépôts. La bibliothèque de Coimbra reçoit le dépôt légal et elle a une fonction de conservation importante et appréciée par le bibliothécaire responsable. Installée depuis 1923, la bibliothèque croule sous le poids de ses collections -seuls les ouvrages irrécupérables sont jetés- malgré l'existence d'une annexe proche de la bibliothèque, qui reçoit les périodiques "périmés" (la bibliothèque principale garde ces documents pendant quinze jours après leur parution). Les locaux ne sont plus adaptés: leur exiguité oblige à l'entassement des fonds dans des cartons, et leur lecture est de cette façon rendue impossible; l'aspect sombre et vétuste des bâtiments n'est pas engageant. Cette situation difficile avait donné lieu il y a quinze ans à un projet de construction d'un équipement plus approprié, mais pour des raisons politiques et financières, les travaux n'ont pas abouti.

A Porto, la bibliothèque est installée dans un immeuble ancien mais plutôt agréable. Les espaces sont

beaucoup plus importants, le cadre est clair, et la présence d'une cour intérieure fleurie contribuent à rendre l'établissement plus avenant. La bibliothèque de Porto est solidement implantée au regard de la population -notamment estudiantine- qui peut avoir accès aux documents jusqu'à 23 heures. Elle a aussi une mission de conservation importante puisqu'elle bénéficie du dépôt légal et qu'elle possède des livres anciens, rares et précieux. De plus, elle a constitué une bibliothèque sonore qui est la plus importante du pays. Le fonctionnement interne est assuré de façon précise et rigoureuse. Néanmoins, comme toutes les bibliothèques portugaises, celle-ci connaît des difficultés pour faire face aux adaptations nécessaires à l'évolution des temps. Il n'y existe pas de section enfants, la salle de travail comporte encore d'immenses rayonnages fermés...

Il semblait donc urgent de doter ces grandes villes d'équipements adéquats à leurs fonctions. L'IPLL a donc apporté pour l'instant un soutien à l'acquisition d'équipement. Quant à Lisbonne, dépourvue de bibliothèque municipale, le projet est la construction d'une bibliothèque centrale.

Notons qu'au départ, la ville de Braga (Minho) -qui connaît un grand essor économique et démographique- devait être insérée dans le projet, qui s'avère pour le moment assez flou. Cependant, la bibliothèque (dirigée par Henrique Barreto Nunes et intégrée à l'université de Minho) a reçu un fonds bibliographique destiné à la création d'une section de prêt à domicile et un appui pour ses activités d'animation.

Toutes ces nouvelles mesures viennent renforcer le projet de 1986, notamment dans le domaine de la construction et de l'organisation de l'espace des bibliothèques.

B/ Architecture et aménagement de l'espace

La conception de la lecture publique entraîne une réflexion profonde de l'organisation de l'espace et de l'architecture. Pour faire face à l'inexpérience des architectes dans ce domaine, et afin d'assurer l'avenir des équipements et leur adaptation à cette nouvelle "philosophie" des bibliothèques, l'IPLL informe les municipalités des lignes essentielles à suivre. Vera Silva (1) a d'ailleurs rédigé un livre concernant ce problème et qui met en évidence toutes les données dont il faut tenir compte pour mener à bien le projet.(2)

Avant d'envisager la construction du bâtiment, il faut bien entendu choisir son emplacement. La localisation est déterminante pour la "réussite" de la bibliothèque, le bâtiment doit donc se trouver dans un lieu propice à sa fréquentation, c'est-à-dire facilement accessible, bien connu de la population de la ville... La relation avec l'environnement dans lequel il se situe est extrêmement importante au niveau architectural et il faut veiller à ce qu'il s'insère harmonieusement dans son cadre urbain tout en gardant une image spécifique, symbolique, qui lui assure une bonne identification. "É importante a imagem arquitectónica que ele projecta de si mesmo enquanto edifício público com uma

1/ Vera Silva est la bibliothécaire responsable de la bibliothèque de Seixal (Estremadure).

2/ SILVA, V. Como fazer o programa para a construção de uma biblioteca pública municipal. Lisboa: Instituto Português do Livro e da Leitura, 1987.

função específica, sem duvida relevante para a Comunidade, [...]" (1)

Bien que l'objectif principal de la mise en place du réseau de lecture soit de doter tout le pays de bibliothèques pour tous, il ne s'agit pas de construire le plus rapidement possible des équipements non réfléchis et désagréables. L'ambition ne se situe pas non plus à l'autre extrémité, même si la corde de l'orgueil local, régional ou national vibre pour des fondations prestigieuses. L'IPLL tient compte de ces deux alternatives pour réussir l'harmonie urbaine et l'efficacité de la bibliothèque. Mais il va sans dire que certaines municipalités recherchent, malgré leur sincère intérêt pour la lecture publique, un prestige certain grâce à la construction d'une magnifique bibliothèque. Il est inévitable que les élus, les professionnels et... la population s'enorgueillissent d'une architecture grandiose, esthétique et originale, mais pour cela les mairies doivent être aptes à fournir les moyens nécessaires. Au Portugal, rares sont les "concelhos" qui peuvent miser sur des édifices immenses pour des raisons financières. Mais cela ne correspondrait plus réellement à la volonté de développer la culture pour tous qui a animé la création du réseau. C'est surtout sur le registre de l'imagination et de l'harmonie que jouent les bibliothèques portugaises.

A Seixal la future bibliothèque dessine, au bord du Tage, un livre ouvert invitant la population à entrer dans le monde magique de la lecture. La façade extérieure est déjà une invitation à l'évasion et les jardins

1/ Trad.: "L'image architecturale qu'il donne de lui-même en tant qu'édifice public ayant une fonction spécifique est importante, et sans aucun doute avantageuse pour la communauté, [...]". in PORTUGAL. INSTITUTO DO LIVRO E DA LEITURA. Programa de apoio às bibliotecas municipais. [Lisbonne]: secretaria de estado da cultura, 1989. p6

prévus autour de la bibliothèque renforcent l'atmosphère de calme et de bien-être que le bâtiment souhaite offrir (1). Les îlots de verdure sont très appréciés au Portugal, et dans la mesure du possible, toutes les bibliothèques comporte un espace ouvert, fleuri, un lieu de détente. La bibliothèque de Barreiro déjà en fonctionnement a engagé les travaux d'un agrandissement, et bien que située en plein coeur d'un immeuble -ayant une toute autre fonction- a réussi à aménager des cours intérieures où l'on peut se retirer. Barreiro (Estremadure-Grande Lisbonne) est la première municipalité à avoir construit une bibliothèque qui répond aux caractéristiques de la lecture publique. La tradition sociale qui anime la mairie a poussé les élus municipaux à fonder un équipement moderne, clair, agréable, bien qu'encore assez petit étant donné l'investissement financier que cela exige. La bibliothèque inaugurée en 1985 comprend une salle de références, une salle d'exposition, une section jeunesse, un coin confortable pour la lecture des journaux et des périodiques ainsi qu'une salle polyvalente destinée à des conférences, des animations... Elle pratique le prêt à domicile et les ouvrages sont en libre-accès. Ville industrielle, ouvrière, Barreiro ne coïncide pas avec les édifices "tape-à-l'oeil". L'ambition de ses élus est de permettre à tous ses habitants de s'instruire, de s'informer. Le projet de la bibliothèque, bien que classique, se distingue par sa simplicité efficace et agréable.

A Póvoa de Varzim, station balnéaire élégante et moderne du nord du Portugal (28 000 habitants environ), la municipalité a opté pour un édifice à l'eshétique

1/ voir annexe p.112

contemporaine en total accord avec la conception architecturale de la ville. L'originalité et la beauté du bâtiment ont permis à l'architecte J.J Silva Garcia, de remporter le premier prix du concours national " O tempo da arquitectura " de 1989. Devant la bibliothèque se trouve la "fachada do Orfeon" - construction inachevée en granit, datant de 1920 -, chère à la cité qui souhaitait la replacer dans un cadre lui permettant une réintégration dans l'image urbaine de Póvoa de Varzim.(1) Le choc du moderne et de l'ancien est une manière de " marcar o nosso tempo criando um edifício funcional e esteticamente ajustado às nossas exigências, para resolver o programa de uma biblioteca, e fazê-lo conviver com um estilo do passado, de valor afectivo ".(2)

Si l'équipement naissant d'une construction totale ou d'un agrandissement doit respecter les structures de son environnement, ces conditions se révèlent encore plus nécessaires lorsque la nouvelle bibliothèque est réalisée dans un bâtiment déjà existant. Les membres de l' Institut Portugais du Livre et de la Lecture insistent bien sur ce point à l'intention des futurs candidats: " A instalação da biblioteca em edifício já existente so è aceitável se este se adequar às exigên-

1/ voir annexe p.111

2/ Trad.: "marquer notre temps par la création d'un édifice fonctionnel et esthétiquement en accord avec les exigences d'un programme de bibliothèque et le faire vivre avec un vestige du passé ayant une réelle valeur affective." Manuel Lopes, bibliothécaire de Póvoa de Varzim.

cias de areas e de funcionamento constantes do presente documento e tendo em conta o seu interesse patrimonial, a sua localização e a sua capacidade de atração." (1)

Restaurer de vieux bâtiments désaffectés n'est pas une entreprise facile car il faut créer de nouveaux espaces liés à un fonctionnement différent. De plus, cette option demande de lourds moyens financiers, mais elle correspond sans doute à une volonté de mise en valeur du patrimoine architectural.

Nous avons visité à Ansião (région Centre) une bibliothèque de ce type. Ansião est une ville calme, siège d'une municipalité d'environ 175 km² comprenant huit "freguesias" et une population totale de 18 000 habitants. Le "concelho" ne possédait pas de bibliothèque et la proposition de l'IPLL a été accueillie avec enthousiasme. C'est en plein coeur de la ville, dans une ancienne halle, que l'on a installé la bibliothèque. Celle-ci se trouve parfaitement intégrée dans son environnement tout en gardant sa particularité. Il va sans dire que dans une telle petite ville, un bâtiment moderne détruirait l'harmonie du tissu urbain et choquerait sans doute les habitants. L'adoption de l'édifice par la population peut se jouer au plan architectural, surtout si celle-ci n'est pas une adepte de la bibliothèque. La fantaisie est plus facile si l'on se trouve dans une ville plus hétéroclite.

1/ "L'installation d'une bibliothèque dans un édifice déjà existant n'est acceptable que dans la mesure où elle répond aux exigences des zones de fonctionnement définies dans le présent document et tient compte de l'intérêt patrimonial, de la localisation et de la capacité d'attraction." in PORTUGAL. INSTITUTO DO LIVRO E DA LEITURA. Programa de apoio às bibliotecas municipais. [Lisboa]:secretaria de estado da cultura,1989.p.6

A Esposende, station balnéaire du nord du Portugal (Minho), l'originalité est à l'honneur. Le docteur Neiva bibliothécaire, et actuellement élu de la culture, a choisi une bibliothèque tenant à la fois de la restauration et de la construction moderne. En effet, la municipalité a récupéré un immeuble du XVIème siècle dont on garde l'essentiel de l'architecture (seules les divisions intérieures sont changées pour répondre aux exigences de la lecture publique) et la bibliothèque est agrandie par une partie moderne. Ce mariage du patrimoine et de la modernité peut paraître étonnant, mais l'effet produit est intéressant. Au niveau symbolique, nous pouvons y découvrir l'ouverture sur la vie (baies vitées), l'harmonie avec l'époque dans laquelle la bibliothèque se situe, et la richesse du passé. Nous n'avons malheureusement pas de photo de cet édifice, encore en construction comme la majorité des bâtiments visités puisque le réseau n'a débuté que depuis trois ans.

La bibliothèque publique, qu'elle soit une construction totale, un agrandissement ou bien une récupération d'édifice déjà existant, doit répondre aux exigences des fonctions de la lecture publique. Celles-ci sont signalées dans les divers programmes que l'IPLL a fait parvenir aux municipalités. Si les directives sont données, la personnalité, les désirs et la perception de la bibliothèque par le bibliothécaire et par l'architecte permettent de remédier à l'uniformité du projet. Les propositions d'organisation de l'espace, l'imagination des personnes responsables sont les bienvenues à partir du moment où les services nécessaires à la lecture publique sont respectés.

Les bibliothèques doivent donc comprendre (1):

-Un hall d'entrée: celui-ci doit établir la relation entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment et doit déboucher sur toutes les zones d'activité. C'est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation des usagers, où l'on trouve la banque d'accueil et de prêt, des panneaux d'information (règlement de la bibliothèque, nouvelles acquisitions, activités culturelles...) Il doit être construit comme une cour intérieure tridimensionnelle afin de permettre une lecture claire et simple du fonctionnement de la bibliothèque. Il est possible d'y inclure un coin de lecture informelle (disposition de fauteuils et tables basses), un téléphone public, et d'y organiser des expositions.

-Une section adultes: elle doit comprendre trois aires -le prêt, la lecture de périodiques et la salle de références. Ces activités extrêmement liées ne doivent pas être obligatoirement séparées par des espaces clos. Un seul espace divisé par la disposition du mobilier est tout à fait possible, ce qui est souvent le cas par ailleurs. Les espaces ouverts sont appréciés dans une même section, en revanche ils sont jugés inadaptés si nous avons affaire à plusieurs services (adultes, enfants, audio-visuel...) car cela peut entraîner des gênes considérables pour les lecteurs.

-La zone des périodiques, étant donnée la spécificité des documents, doit être individualisée. Elle peut être située à l'entrée de la section, établissant ainsi une liaison entre celle-ci et le hall d'entrée.

1/ Les données qui suivent sont extraites de l'article de GORDO, AP., PORTILHEIRO, J. A rede de bibliotecas de leitura pública: construção/recuperação. 3º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas, 1990, vol.1.

Le prêt est en libre-accès et la classification des livres est la classification décimale universelle.

La consultation locale est prévue pour les oeuvres de référence (dictionnaires, encyclopédies, annuaires) et celles qui sont exclues du prêt à domicile (ouvrages anciens ou rares); cela nécessite donc une bonne liaison entre le dépôt et la salle de références. Dans les grandes bibliothèques, il est possible de créer une zone de travail et d'études fermée pour une lecture plus attentive et la consultation des documents rares, précieux, ou celle des fonds spéciaux. Cette salle s'ajoute à celle de la consultation sur place.

-Une section jeunesse: elle doit être indépendante de la section adultes mais intégrée dans le même bâtiment. Cette association est préférable pour les motifs suivants:

- "+ permettre l'utilisation conjointe des deux services par l'ensemble du public: écoliers exploitant les ressources de la section adultes (dictionnaires, dossiers de presse), parents s'intéressant à la littérature pour enfants, adolescents;
- + faciliter le passage de la section des enfants à celle des adultes;
- + attirer le public des adultes, inciter à fréquenter la bibliothèque à l'exemple des enfants." (1)

1/ BISBROUCK, MF. La bibliothèque dans la ville: Concevoir-Construire-Equiper. Paris: Le Moniteur, 1984. p.71-72.

Cette section comporte deux aires d'activité distinctes: l'une concerne la diffusion (prêt, consultation locale), l'autre est consacrée à l'animation (heure du conte,...)(l'atelier d'expression est réservé aux bibliothèques municipales de type 3).

Le prêt et la consultation sur place doivent être organisés en deux zones différenciées par l'âge des usagers. Les jeunes de 9 à 13/14 ans doivent bénéficier d'un espace de travail et lecture plus calme que celui des plus petits. Tout comme la section adultes, ces aires comportent un poste pour l'orientation du public et des présentoirs pour les nouveautés.

La salle d'heure du conte doit être insonorisée, étant en liaison directe avec le reste de la section. Dans certaines bibliothèques de type 1, l'exiguité des locaux ne permet pas un bon isolement, il est donc conseillé d'utiliser des paravents pour réaliser un espace séparé. Quant à l'atelier d'expression, il doit être équipé d'une grande table ou de bureaux, d'une salle de bains et de placards pour ranger le matériel (peinture, feuilles, colle...). Bien que représentant un espace clos, il doit être relié à la section infantile. L'atelier d'expression peut être inclus dans une BM1 ou une BM2, à partir du moment où il n'empiète pas sur la superficie des autres services.

-Une section audio-visuelle: destinée au prêt, à l'écoute et au visionnement individuel, elle doit être subdivisée dans la mesure du possible en deux zones distinctes: la phonothèque (disques, compact-disques de préférence, cassettes) et un espace pour les documents audio-visuels (cassettes, vidéo-cassettes, diapositives). Si le public n'a pas un libre-accès aux fonds, ceux-ci doivent néanmoins figurer sur des pré-

sentoirs adaptés à chaque type de document. Une banque d'accueil sépare les deux espaces, et le responsable de la section est chargé de fournir les documents et les appareils de lecture aux usagers. Cette salle doit être insonorisée, et la lumière adaptée aux exigences du visionnement.

-Une salle polyvalente: celle-ci est un lieu d'activités variées (débat, conférences, rencontres de lecteurs...mais aussi projections et auditions collectives, ce qui nécessite une articulation directe avec la section audio-visuelle) dont le dénominateur commun est l'animation de la bibliothèque, qui assure la divulgation de ses fonds et son insertion dans la communauté. De par la diversité de ses fonctions, cette salle requiert une très grande flexibilité au niveau des divisions mais aussi du mobilier. La salle polyvalente se veut un espace autonome, sa conception doit donc assurer une entrée indépendante des horaires d'ouverture de l'établissement. Il est donc également nécessaire de prévoir un accès aux vestiaires sans passer par la bibliothèque.

-Les services internes: réservés au personnel, leur intégration dans la bibliothèque doit être conçue de façon à réaliser une séparation totale entre le circuit des utilisateurs et le circuit interne des documents (entrée du service, zones de manutention et du traitement technique de l'information, dépôts). Les services internes se composent:

- + d'une entrée de service qui doit permettre l'entrée des véhicules apportant les documents;

- + d'une zone de réception et manutention des fonds;

- + des cabinets de travail dont la superficie ne doit pas être inférieure à 15 m². Leur nombre varie en fonction du type de bibliothèque et de l'importance du personnel. Toutes les bibliothèques sont équipées d'un bureau individuel destiné au bibliothécaire responsable de l'établissement. La discussion étant nécessaire au bon fonctionnement des lieux, il est aussi prévu que celle-ci soit dotée d'une salle de réunion. Dans le cas des petites bibliothèques, il est possible d'aménager dans le bureau du bibliothécaire une zone à cet effet.

- + D'une salle du personnel: élément indispensable à la bibliothèque, elle représente un gain de temps pour les employés et la possibilité de ne pas trop dépenser pour les repas. (1) Elle doit donc être équipée d'un évier, d'une plaque électrique, d'un réfrigérateur, d'une table et de chaises. Salle de détente elle permet aussi "d'établir des échanges amicaux qui améliorent la vie de la bibliothèque."(2)

1/ GASCUEL, J. Un espace pour le livre: guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent et rénovent une bibliothèque. [Paris]: Cercle de la librairie, 1984. p.180.

2/ Ibid. p.180.

+ Des dépôts: Il existe deux types de dépôts, l'un est destiné à la conservation, l'autre à la diffusion. Les premiers contiennent les fonds anciens, rares ou précieux, les microfilms... Pour que la conservation soit parfaite, ils doivent être pourvus d'une lumière adaptée (artificielle), d'une température allant de 16 à 18°C, et de 45 à 60% d'humidité relative. Des mesures contre le vol et l'incendie sont impératives. Les dépôts de diffusion concernent les documents destinés aux annexes; pour cette raison, ils se trouvent près de l'entrée de service et de la zone de réception et manutention.

Face à la diversité des services, il est essentiel de veiller à ce que la circulation du public, des documents et du personnel soit simple et rationnelle. Il importe donc d'éviter les dénivelllements au sein de la bibliothèque. Il faut, de plus, tenir compte de l'utilisation des "chariots" (transport des documents), au niveau de la largeur des portes et des espaces entre les rayonnages. Si l'édifice est construit sur plusieurs étages, il doit bien évidemment comporter des monte-charges ou des ascenseurs. La facilité d'accès et de circulation des personnes handicapées est aussi un paramètre primordial dont doit tenir compte la programmation de ces équipements (ascenseurs, espaces d'entrées larges...).

L'architecture et l'organisation de l'espace sont décisifs pour que la bibliothèque offre une image positive, attrayante. Pendant trop longtemps on avait oublié ou négligé le cadre, le décor de ces équipements

alors qu'ils représentent un atout indéniable pour la fréquentation de la bibliothèque. Le public doit s'y sentir à l'aise, et pour que son bien-être soit total (ou peu s'en faut), le mobilier a un rôle à jouer.

Ce dernier doit être adapté aux différentes options proposées par l'établissement: sièges, tables basses pour la lecture des journaux, meubles pour enfants, podiums pour l'heure du conte, rayonnages permettant un accès aisé de la part du lecteur et n'abimant pas les fonds.

Le type de matériau et les couleurs des meubles doivent s'harmoniser avec l'architecture et le décor de la bibliothèque.

Ces principes chers à l'optique de la lecture publique ne sont cependant pas facilement réalisables au Portugal. En effet, la situation des bibliothèques du pays n'avait jamais incité la production d'un mobilier spécifique à ce genre d'établissement. L'acquisition de l'équipement s'effectuait chez des fournisseurs de meubles de bureaux essentiellement. Depuis peu, le marché portugais connaît une évolution dans ce domaine: quelques firmes, luso-françaises notamment, s'installent dans le pays. C'est le cas de la société Borgeaud qui propose du matériel d'un bon rapport qualité-prix. Celui-ci est très apprécié par de nombreux professionnels portugais: ainsi, la bibliothèque de Lousã (ville de la région centre), inaugurée en juillet 1990, a-t-elle opté pour les fournitures proposées par cette entreprise. Ce pas appréciable reste néanmoins encore insuffisant car les choix sont restreints.

Malgré ces obstacles -qui devraient s'aplanir avec l'affirmation de la bibliothèque dans la société- les bâtiments déjà en fonctionnement ou encore inachevés apparaissent comme des lieux agréables, esthétiques, aptes à attirer l'attention du public et à lui offrir les services qu'il en attend. Mais l'attrait visuel ne suffit pas à fidéliser la population, peu consciente du rôle de la bibliothèque.

C/ Un public à conquérir

La création d'espaces attrayants et attractifs en relation avec la conception de la lecture publique n'est cependant pas suffisante pour amener les usagers à la bibliothèque. La méconnaissance dont celle-ci est l'objet nécessite une certaine "éducation" de la population. La sensibilisation du public ne peut attendre la fin des travaux des équipements du réseau portugais car les changements de mentalité ne s'opèrent que très lentement. Depuis quelques années les bibliothécaires mènent des actions en faveur de la reconnaissance de la bibliothèque en tant que pôle de diffusion de la culture, de l'information, de l'instruction et de l'occupation des loisirs. A travers des expositions, des animations diverses, les professionnels amorcent "l'apprentissage" du recours à la bibliothèque, dans les bibliothèques municipales installées avant la politique nationale de lecture publique. L'imagination est au pouvoir pour fidéliser le public. Ainsi les bibliothécaires de Beja ont-ils réalisé de nombreuses manifestations interpellant le goût du mystère, des énigmes à résoudre, des aventures, du rêve si fort chez les enfants. Ces bases ont permis au personnel de mettre sur pied des jeux passionnants dont le but est la découverte de la bibliothèque et de ses trésors. Des activités de ce type sont réalisées dans nombre de bibliothèques portugaises; si elles ne sont pas toujours en rapport étroit avec la lecture, elles jouent néanmoins

sur le plan de la créativité, de la participation.(1)
Il en existe bien sûr de plus classiques, comme les rencontres avec des auteurs connus... S'il est clairement affirmé que la bibliothèque publique doit servir les personnes de tous les milieux, de tout niveau intellectuel, de tous âges, il est certain qu'elle est encore fréquentée principalement par des étudiants et des personnes âgées, qui ne viennent sans doute pas de milieux défavorisés, car la lecture et la fréquentation des bibliothèques y est encore très faible. Mais on ne défait pas aussi facilement qu'on le souhaiterait des habitudes fortement ancrées, et le public le plus réceptif est bien entendu celui des enfants. La majorité des animations qui sont proposées les concerne en premier chef et on espère que grâce à eux les adultes viendront plus nombreux à la bibliothèque. Il est vrai que les parents accompagnent les enfants lors de ces activités et qu'ils peuvent ainsi apprécier les différentes options de ces établissements.

Le "docteur" Neiva, bibliothécaire de Esposende, estime qu'il faut surtout miser sur la jeunesse pour rétablir une image positive de la bibliothèque, et l'intégrer à la vie de la société. En prenant le "problème" à la base, on assure pour les générations suivantes la reconnaissance de la bibliothèque. Le "docteur" Neiva a d'ailleurs réussi à fidéliser le public d'enfants qui venaient dans l'établissement dont il était responsable. Aujourd'hui, ce sont des adolescents et leur fréquentation est régulière.

Le travail avec les écoles est aussi un moyen de faire connaître la bibliothèque et ses ressources. Il existe une grande collaboration entre ces deux types d'établissements au Portugal, et l'on cherche à l'am-

1/ voir annexe p.109

plifier car les écoles manquent de fonds pour acheter des livres et pour offrir aux élèves la possibilité d'acquérir une instruction et une culture plus riches, plus approfondies. La participation est à double sens: ainsi, certains professeurs et lycéens ont réalisé une exposition et une conférence sur "O Estado Novo" dans la bibliothèque de Barreiro, avec l'aide bien sûr du personnel de celle-ci.

Si les enfants et les adolescents occupent une place importante au niveau de la fidélisation du public, les adultes ne sont pas pour autant négligés. A Póvoa de Varzim, le bibliothécaire "docteur" Manuel Lopes organise des expositions originales et intéressantes sur des thèmes aussi bien littéraires qu'en rapport avec le quotidien, les réalités de la ville. Le public est informé par des tracts, des brochures des différents services de la bibliothèque, des collections qu'elle possède, des conférences et des animations qu'elle tient. Mais cela ne suffit pas toujours à attiser la curiosité, alors dans certains établissements, il a été décidé que "si les usagers ne venaient pas à la bibliothèque, la bibliothèque irait aux usagers". Ainsi, à Famalicão (nord du pays -Minho- la bibliothèque est jumelée avec celle de Givors, dans le Rhône, en France) organise-t-on des bibliothèques dans les jardins publics.(1) La bibliothèque de Barreiro projette d'installer des kiosques sur les plages de la ville où l'on trouverait des lectures de détente.

Afin de répondre pleinement à son objectif de culture pour tous, le projet de lecture publique n'a pas oublié les handicapés. Nous avons vu que le plan de construction des bibliothèques est adapté aux besoins de ceux

1/ voir annexe p.108

dont les forces motrices sont déficientes.

L'autre point qui préoccupait les responsables du programme concernait les personnes atteintes de cécité. L'IPLL a donc créé le programme PALESE (Programa de Apoio à Leitura em Suportes Especiais -Programme d'appui à la Lecture sur Supports Spéciaux). L'idée est directement influencée par la grande expérience de la bibliothèque publique de Porto dans ce domaine. Les 1 200 titres enregistrés que celle-ci possède vont être accessibles à toutes les bibliothèques intéressées grâce à un protocole d'accord signé avec le Secrétariat d'Etat à la Culture. Dans ce but, l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture a soutenu la publication d'une édition intégrale du catalogue des enregistrements et qui sera actualisé annuellement. La Bibliothèque Nationale s'occupe de la production et de la distribution du livre en braille .

Toutes ces actions montrent bien que la bibliothèque est avant tout faite pour satisfaire les besoins et les désirs du public. Pour que ce dernier puisse profiter au mieux de ses services, il est nécessaire de tenir compte d'un paramètre extrêmement important dans la société moderne: Les horaires. Ceux-ci bien sûr obéissent à diverses contraintes: le nombre de personnel, les coûts que cela engage... Dans la mesure du possible, les bibliothèques portugaises souhaitent des horaires d'ouverture larges. Mais la nouveauté du projet, l'impact encore faible sur la population et la méconnaissance des usagers ne permettent pas de régler ce problème actuellement.

Malgré tous ces efforts, l'accès de toutes les catégories de la population n'est pas réalisé, car il

existe un problème crucial au Portugal: le taux élevé d'analphabétisme et d'illétrisme. Si les audio-visuels représentent un palliatif à cette situation, ils ne sont malheureusement pas suffisants, car les personnes ne sachant pas ou peu lire sont écartées d'office de l'accès aux informations contenues dans les livres, les journaux, les périodiques, qui représentent la part la plus importante des services d'une bibliothèque. Mais ce problème est délicat, et le rôle de la bibliothèque dans la lutte contre l'analphabétisme et l'illétrisme est encore sujet à polémique. Généralement, les professionnels portugais semblent être favorables à l'implication de la bibliothèque dans ce domaine, mais pour l'instant aucun projet n'a été lancé, le temps et les moyens ne l'ayant pas encore permis...

CONCLUSION

L'histoire des bibliothèques publiques portugaises nous révèle que la législation s'est toujours montrée favorable à leur développement. Certains gouvernements étaient réellement animés d'une volonté de rendre ces équipements efficaces et accessibles à toute la population. La jeune République, instaurée en 1910, illustre bien cet état d'esprit; mais déchirée par les luttes intestines elle ne réussit pas à mettre sur pied une organisation viable. Les problèmes qui affectent les bibliothèques municipales résultent essentiellement de l'absence d'une politique structurée qui définirait clairement les objectifs de ces établissements et assurerait un encadrement effectif, apte à les réaliser. Cette négligence est accentuée sous le régime salazariste: le dictateur n'aspirait pas à la démocratisation du savoir, trop dangereuse, et les bibliothèques populaires furent délaissées au profit des bibliothèques de conservation et d'érudition. Malgré tout, ces dernières n'ont pas bénéficié de soutien réel, car en dépit de l'intérêt affiché dans les décrets de l'époque, ces structures ne représentaient pas un atout stratégique pour l'Etat.

La jeune démocratie hérite d'équipements vétustes, inadaptés aux besoins des usagers... Cette situation préoccupante incite le gouvernement à mettre en oeuvre un programme précis d'appui aux bibliothèques municipales d'un réseau qui couvrirait tout le pays. La conception des bibliothèques est bouleversée par l'introduction d'une nouvelle notion: la lecture publique. Basée sur le droit de chacun à accéder

à la culture, ainsi que sur la satisfaction de ses utilisateurs, elle implique une redéfinition de la construction, de l'équipement, de l'aménagement et du fonctionnement de ces établissements. Pour assurer l'efficacité des services elle doit tenir compte de divers paramètres comme la qualification du personnel, l'informatisation du réseau... De grands changements ont été amorcés depuis 1986 mais ils ne peuvent pour l'instant, montrer la viabilité du projet. En effet, le manque de tradition des bibliothèques est si fort au Portugal que la principale difficulté est leur implantation solide dans la société actuelle. Il faut convaincre les autorités centrales et locales du rôle qu'elles peuvent jouer dans le développement économique et social du pays. Pour ce faire, l'approbation du public est nécessaire mais les mentalités évoluent très lentement.

Pour s'épanouir et prouver leur importance au sein de la communauté, les bibliothèques ont besoin de temps et de conditions favorables pour exercer leurs fonctions. Les impératifs économiques du pays permettront-ils à ces équipements de s'affirmer?

BIBLIOGRAPHIE

A. LE PORTUGAL DE 1926 A NOS JOURS

CARACA, J. Portugal 2000. Futuribles, Juillet 1989, n°134, p.27-36.

Analyse brève de la situation économique et sociale du Portugal à l'heure actuelle. L'étude porte sur l'éducation, l'emploi et l'aménagement de l'espace.

COELHO, E. PRADO. Le Portugal aux portes de la CEE: une culture désenchantée. Le monde diplomatique, Décembre 1985, n°381, p.15.

L'effervescence intellectuelle et l'enthousiasme qui ont suivi la révolution de 1974 ont donné naissance à une culture d'engagement et de responsabilité civique, rapidement supplantée par une vision mondaine, nonchalante et désenchantée de la culture.

GEORGEL, J. Le salazarisme: histoire et bilan(1926-1974). Préface de M. Soares. Paris: Cujas, 1981. 306 p. ISBN 2-62548-2052-0

L'ouvrage expose les mécanismes de la dictature salazarienne et l'état de sous-développement dans lequel elle a maintenu le Portugal.

Portugal: 10 ans de démocratie. Béatrice de Varine. n°507. Paris: La documentation française, 1985. Problèmes politiques et sociaux. ISSN 0015-9743.

Tableau politique, économique et social du Portugal de la veille de la révolution des oeilletons à la fin du mois de février 1985.

RUDEL, C. Le Portugal en 1988: la confirmation du redressement économique. Notes et études documentaires, 1989, n°4884-85, p. 183-201.

Malgré un taux de croissance économique élevé, les problèmes sociaux persistent et une grande partie de la population vit dans des conditions misérables.

B. LES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES AU PORTUGAL

1. Historique

ATHAYDE, AP. DE BETTENCOURT. O problema das bibliotecas em Portugal. Lisboa: Tipografia Mendonça, 1914. 42 p.

L'auteur fait une analyse critique de la situation des bibliothèques portugaises et propose des solutions pour remédier à ces problèmes.

Como funcionam as bibliotecas populares de Lisboa. Ocidente, Outubro/Dezembro 1941, vol.15, p.234-236.

Les auteurs font un compte-rendu de la visite de cinq bibliothèques et s'attachent à montrer le manque de conscience professionnelle des bibliothécaires et l'inadaptation des collections.

INSPECCAO DAS BIBLIOTECAS ERUDITAS E ARQUIVOS. Decreto n°19:1952, de 1927 de Julho de 1931, que reorganizou os serviços das bibliotecas e arquivos nacionais e criou a respectiva Inspeção geral. Anais das bibliotecas e arquivos, 1931, vol.9, p.109-136.

Ce décret traite de la réorganisation des services de bibliothèques et des archives nationales, ainsi que de la création de l'Inspection générale des bibliothèques. L'accent est mis sur l'orientation hautement culturelle de la lecture publique et sur le regroupement des différents services en un seul organisme de direction, contrôlé par l'Etat. L'objectif est de permettre aux bibliothèques d'être plus efficaces et de remplir leur rôle d'équipement destiné à l'érudition.

NAMORADO, J. A situação das bibliotecas portuguesas, à luz da "Estatística da Educação" [La situation des bibliothèques portugaises, à la lumière de la "statistique de l'éducation"]. Vértice, Março de 1946, Vol.2, n°27-30, p.64-67.

L'auteur fait un constat alarmiste des bibliothèques portugaises: faible fréquentation, déséquilibre régional et surtout laisser-aller. Une restructuration totale s'impose car ces équipements sont essentiels au développement de la culture pour tous.

PEDROSA, A. As bibliotecas públicas, uma força desaproveitada [Les bibliothèques publiques, une force négligée]. Seara Nova, Janeiro 1967, n°1455, p.312-314.

Analyse critique de l'état des bibliothèques publiques. Trois points sont mis en évidence:

- le profond déséquilibre régional de l'implantation des bibliothèques
- la prépondérance des bibliothèques d'étude
- la nécessité du développement de la culture pour tous.

PINTO, AH. DE AZEVEDO.(ed.). Bibliotecas, arquivos e documentos. Ocidente, Janeiro/Junho 1969, vol.76, n°369-374, p.183-185.

L'article est une critique virulente des municipalités et des bibliothécaires qui apparaissent comme des monstres de vénalité, d'incapacité et de laisser-aller. Il tient plus du règlement de compte que d'une réflexion sur le fonctionnement des bibliothèques.

SA, V. DE. O que foi a biblioteca móvel. Braga: Edição do autor, 1954. 50 p. Cultura e acção.

Victor De Sá relate l'expérience de la bibliothèque itinérante qu'il a lui-même créée et gérée dans le but de pallier l'inertie et l'élitisme des institutions culturelles. Il insiste sur la nécessité d'entreprendre des actions dynamisantes dans ce secteur afin de permettre le développement de la culture pour tous.

2. Le bouleversement de la situation

ALVAREZ, J.C., et al. Rede Nacional de Leitura Pública: uma estratégia de informatização. A paraître dans le second volume des actes du 3ème congrès national de bibliotecários arquivistas e documentalistas.

Après avoir fait le point sur la mise en place du réseau de lecture publique, le groupe de travail propose une stratégie d'informatisation des bibliothèques qui y sont intégrées.

CABRAL, L., REAL, M.J. A biblioteca publica: aspectos tipológicos e linhas gerais da sua evolução. VII Encontro dos Bibliotecários Arquivistas e Documentalistas, 1979, vol.2, p.35-63.

Les problèmes des bibliothèques publiques portugaises sont étudiés du point de vue géographique, social et culturel. Une analyse de cette réalité est tentée dans une perspective d'intégration dans le système national d'information.

Estado "substitui" Gulbenkian no fomento das bibliotecas [L'état remplace Gulbenkian dans le développement des bibliothèques]. Jornal das letras, 1990-03-27, p.31.

La fondation Gulbenkian et l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture ont joint leurs forces pour promouvoir et élaborer des programmes de développement de la lecture.

FIGUEIREDO, F. Biblioteca pública: O que è?. Palmela: Câmara Municipal, 1989. 15 P.

Fernanda Figueiredo, bibliothécaire à Palmela, invite à comprendre ce qu'est la bibliothèque publique actuelle au Portugal, en présentant sa conception, son rôle.

GORDO, AP. Projet de développement des bibliothèques publiques au Portugal. [s l]: IFLA, [1989]. 31 p. Texte d'une contribution présenté au 9th seminar on library buildings, 28 August-1 September 1989, Bordeaux.

L'auteur présente le plan de création de bibliothèques publiques municipales et indique les problèmes concernant les coûts de construction, restauration ou installation des bibliothèques.

GORDO, AP., PORTILHEIRO, J. A rede de bibliotecas de leitura pública: construção/recuperação. 3º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas, 1990, vol.1, p.483-508.

Les auteurs dressent un bilan des trois premières années d'exécution du plan de création d'un réseau de bibliothèques publiques.

MAGALHES, R. Change in library and information services: some thoughts on portuguese scene. Aslib proceedings, January 1985, vol.37, n°1, p.181-194.

L'inefficacité des bibliothèques portugaises est telle qu'il est urgent d'avoir une réflexion théorique sur leur organisation et leur développement, afin d'identifier les problèmes et de proposer les solutions adaptées au progrès et au marché de l'information. Pour ce faire, l'auteur préconise une collaboration étroite entre les professionnels portugais et les conseillers étrangers.

MOURA, MJ., et al. Leitura pública: rede de bibliotecas municipais. Lisboa: Secretaria de Estado da Cultura, 1987. 76 p.

Après une analyse de la situation des bibliothèques portugaises, ce projet annonce les moyens législatifs, financiers et les programmes de développement nécessaires à la mise en place d'un réseau de lecture publique national.

MOURA, MJ. Para uma política de leitura pública. 2º congresso nacional de bibliotecários arquivistas e documentalistas, 1987. p.521-528.

Présentation des critères retenus pour le plan d'appui aux bibliothèques municipales, base d'une politique de la lecture publique, qui implique le pouvoir central et les autorités locales. On s'interroge sur les aspects relatifs à la coopération et au fonctionnement du réseau ainsi qu'à l'élaboration des futures normes portugaises en matière de bibliothèques publiques.

NUNES, H. BARRETO. A biblioteca e o quotidiano: Memórias, afectos e algumas banalidades. [1989], p.93-102. Le document hôte n'est pas connu.

L'auteur nous entraîne dans un voyage imaginaire à travers la vie d'un utilisateur idéal de la bibliothèque idéale. Il pose ainsi une réflexion sur la façon dont la bibliothèque publique peut et doit satisfaire les nécessités culturelles de chaque personne aux différentes étapes de sa vie.

NUNES, H. BARRETO, et al. Bibliotecas e leitura pública em tempo de mudança. Porto: Associação Portuguesa de Bibliotecários Arquivistas e Documentalistas, 1986. 29 p.

Les auteurs font le point sur la situation des bibliothèques et de la lecture publique au Portugal, indiquant quelques signes de changement. A titre d'exemple, ils décrivent certains aspects des bibliothèques françaises.

NUNES, H. BARRETO. Bibliotecas públicas em Portugal (1986-1989). A paraître dans le second volume des actes du 3º congresso nacional de bibliotecarios arquivistas e documentalistas.

Henrique Barreto Nunes présente le plan national de lecture publique (philosophie, législation,...), son développement et les résultats obtenus.

PORTUGAL. INSTITUTO PORTUGUES DO LIVRO E DA LEITURA. Programa de apoio às bibliotecas municipais. [Lisbonne]: secretaria de estado da cultura, 1989. 15 p.

Basé sur trois années d'expérience, ce programme propose quelques modifications relatives au développement du réseau de lecture publique.

PORTUGAL. MINISTERIO DA EDUCACAO E CULTURA. Decreto-Lei nº 71/87 de 11 de Fevereiro. Diário da República, Fevereiro 11, 1987, Nº 35, p.528-534.

Ce décret annonce la création de l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture, son organisation, ses objectifs et ses compétences.

PORTUGAL. MINISTERIO DA EDUCACAO E CULTURA. Decreto-Lei nº 111/87 de 11 de Marzo. Diário da República, Marzo 11, 1987, Nº.58, p.999.

L'Etat réaffirme sa responsabilité au niveau de la création d'un réseau de bibliothèques publiques nécessaire à la démocratisation de la culture. Il définit aussi les modalités à suivre pour les municipalités désirant intégrer ce réseau.

SILVA, V. Como fazer o programa para a construção de uma biblioteca pública municipal. Lisboa: Instituto Português do Livro e da Leitura, 1987. 120 p.

Ce document, devant servir de base de travail aux municipalités désireuses de construire une bibliothèque, énonce les objectifs du programme élaboré par l'Institut Portugais du Livre et de la Lecture, ainsi que les fonctions et l'organisation de l'espace d'un tel édifice.

C. ANALPHABETISME ET ILLETRISME

L'analphabétisme - problème crucial au Portugal - est un facteur dont il faut absolument tenir compte lors d'un projet de développement de la lecture. N'ayant trouvé aucun document sur l'analphabétisme au Portugal, nous avons sélectionné deux livres qui nous permettent de nourrir notre problématique au niveau conceptuel.

FRANCE. DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE.
Bibliothèques publiques et illétrisme. Paris: Ministère de la culture, 1986. 79p. ISBN 2-11-085138-4.

La lutte contre l'illétrisme doit s'inscrire dans les missions des bibliothèques. Les réflexions des chercheurs et les réponses de certaines bibliothèques, présentées ici, confirment cette idée.

MEISTER, A. Alphabétisation et développement: le rôle de l'alphabétisation fonctionnelle dans le développement économique et la modernisation. Paris: Anthropos, 1973. 274 p. Sociologie et tiers-monde.

Etude critique du programme expérimental de l'U.N.E.S.C.O. sur l'alphabétisation fonctionnelle, c'est-à-dire liée à la formation professionnelle et permettant l'accroissement rapide de la productivité des individus. Cette action ne doit être appliquée que dans les zones les plus susceptibles d'influencer le développement économique.

D. CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DES BIBLIOTHEQUES

BISBROUCK, MF. La bibliothèque dans la ville: Concevoir-Construire-Equiper. Paris: Le Moniteur, 1984. 249 p. ISBN 2-281-12102.X

L'auteur rappelle ce que doit être une bibliothèque municipale et répond aux questions touchant à la programmation, la construction et l'aménagement, matériel et mobilier, de ces équipements;

GASCUEL, J. Un espace pour le livre: guide à l'intention de tous ceux qui créent, aménagent et rénovent une bibliothèque. [Paris]: Cercle de la librairie, 1984. 331 p. Collection bibliothèques. ISBN 2-7654-0313-9
2-903181-30-6

Le renouveau de la lecture publique implique une nouvelle conception des locaux de la bibliothèque et des responsabilités du bibliothécaire. Afin de réaliser de bonnes structures d'accueil, l'organisation et l'aménagement de l'espace doivent être mis en relation avec les diverses fonctions de la bibliothèque et des besoins du public.

ANNEXES

-Bibliothèques municipales du Portugal, par districts:	p.91
-Estimation chiffrée des bibliothèques municipales	p.92
-Evaluation des bibliothèques possédant: + un personnel qualifié, + le prêt à domicile, + plus de 20 000 volumes.	p.97
-Programmes-types des bibliothèques établis en 1986	p.101
-Carte de la répartition des bibliothèques intégrées au réseau	p.104
-Programmes-types des bibliothèques établis en 1989	p.105
-La bibliothèque dans le jardin: V.N. de Famalicão	p.108
-Animation dans les bibliothèques	p.109
-Salle de références et hall d'accueil de la bibliothèque de Barreiro	p.110
-Architecture extérieure de la bibliothèque de Barreiro et de Póvoa de Varzim	p.111
-Maquette de la bibliothèque de Seixal	p.112

BIBLIOTECAS MUNICIPAIS DO CONTINENTE, POR DISTRITOS *

DISTRITOS			CONCELHOS COM BIBLIOTECA MUNICIPAL			
	Nº CONC.	POPULAÇÃO	Nº	% TOTAL	POPULAÇÃO	% TOTAL
AVEIRO	19	623.762	5	26,32	256.030	41,05
BEJA	14	186.340	4	28,57	72.557	38,94
BRAGA	13	700.728	5	38,46	424.936	60,64
BRAGANÇA	12	181.386	3	25,00	59.757	32,94
CAST. BRANCO	11	232.419	3	27,27	147.617	63,51
COIMBRA	17	442.885	4	23,53	231.256	52,22
ÉVORA	14	179.242	4	28,57	53.310	29,74
FARO	16	322.866	4	25,00	135.111	41,85
GUARDA	14	205.103	5	35,71	124.393	60,65
LEIRIA	16	422.821	6	37,50	258.002	61,02
LISBOA	15	2.061.627	8	53,33	1.673.902	81,19
PORTALEGRE	15	140.609	8	53,33	102.397	72,82
PORTO	17	1.550.806	12	70,59	1.217.249	78,49
SANTARÉM	21	455.351	7	33,33	207.938	45,67
SETÚBAL	13	649.053	8	61,54	499.820	77,01
V. DO CASTELO	10	253.525	5	50,00	179.168	70,67
VILA REAL	14	264.879	1	7,14	47.058	17,77
UISEU	24	420.766	5	20,83	152.750	36,30
TOTAL NACIONAL	275	9.294.168	97	35,27	5.843.241	62,87

* Censo de 1981

AVALIAÇÃO DAS BIBLIOTECAS MUNICIPAIS *

	CONCELHO	DATA ABERTURA	QUADRO PESSOAL	FUNDOS GERAIS	FUNDOS ESPECIAIS	EMPRÉST. DOMIC.	NOVAS INSTAL.	AVALIAÇÃO
AVEIRO	ÁGUEDA	-	3	1	+	+		2
	AROUCA	-	3	1	-	-		2
	AVEIRO	-	-	-	-	-		-
	FEIRA	-	-	-	-	-		-
	S. JOÃO MAD.	1961	4	-	-	-		-
BEJA	ALMODÓVAR	1983	2	-	-	+		-
	ALVITO	-	5	1	+	+		3
	BEJA	1874	2	3	+	-		3
	MOURA	1968	3	-	+	+		-
BRAGA	BARCELOS	189-	2	3	+	-		3
	ESPOSENDE	1984	5	2	+	+		4
	FAFE	1982	3	1	-	+		2
	GUIMARÃES	1884	2	3	-	-		2
	V. N. FAMALICÃO	1911	2	3	-	-		3
BRAGANÇA	M. CAVALEIROS	1985	3	2	-	+		2
	MIRANDELA	1980	5	3	-	+	+	4
	VILA FLOR	1947	1	3	+	+		2
C. BRANCO	CASTELO BRANCO	1911	3	-	-	+		-
	COVILHÃ	-	3	3	-	+		3
	FUNDÃO	-	2	2	-	-		2
COIMBRA	COIMBRA	1923	5	5	+	+		5
	FIG. FOZ	1910	4	5	+	+	+	4
	LOUSÃ	1868	5	3	+	+		4
	MIR. CORVO	-	1	1	-	+		1

	CONCELHO	DATA ABERTURA	QUADRO PESSOAL	FUNDOS GERAIS	FUNDOS ESPECIAIS	ENPRÉST. DOMIC.	NOVAS INSTAL.	AVALIAÇÃO
ÉVORA	ESTREMOZ	1880	1	-	-	-		-
	MONT. NOVO	1983	4	1	+	-	+	3
	VIANA AL.	1980	1	2	+	+		2
	VILA VIÇOSA	-	1	1	+	+		1
FARO	FARO	1902	3	3	-	-		3
	PORTIMÃO	1942	5	2	+	+		4
	SILVES	1982	3	1	+	+		3
	TAVIRA	1894	3	1	-	-		2
GUARDA	GOUVEIA	1982	3	1	+	+		3
	GUARDA	1880	2	2	-	-		2
	PINHEL	1938	1	2	-	-		2
	SABUGAL	1981	3	2	-	+		3
	SEIA	1978	3	1	-	-		2
LEIRIA	ALCOBAÇA	1970	1	2	+	-		2
	C. RAINHA	1960	3	3	+	+		3
	LEIRIA	1955	5	3	+	+		3
	M. GRANDE	1963	3	1	-	+		2
	ÓBIDOS	1985	1	1	-	+		1
	PENICHE	1979	3	1	+	+		2
LISBOA	AMADORA	1982	4	2	-	-	+	3
	CASCAIS	1930	3	3	-	+		3
	LISBOA	1931	5	5	+	+		5
	MAFRA	1943	3	1	+	-		2
	OEIRAS	1956	5	3	+	+		4
	SINTRA	-	3	4	+	+		4
	TORRES VED.	1934	2	2	-	+		2
	V. F. XIRA	1947	3	3	+	+		3

	CONCELHO	DATA ABERTURA	QUADRO PESSOAL	FUNDOS GERAIS	FUNDOS ESPECIAIS	EMPRÉST. DOMIC.	NOVAS INSTAL.	AVALIAÇÃO
PORTALEGRE	CAMPO MAIOR	1953	2	1	+	+		2
	CASTELO VIDE	1982	1	2	-	+		2
	CRATO	1980	1	1	-	+		1
	ELVAS	1880	4	5	-	+		4
	FRONTEIRA	1983	3	2	+	+		3
	NISA	1982	3	1	-	+		3
	PONTE SÔR	1959	1	1	-	+		1
	PORTALEGRE	1925	3	2	+	+		3
PORTO	AMARANTE	1982	2	2	+	-	+	2
	FELGUEIRAS	-	3	1	-	-		2
	M. CANAVEZES	1954	-	-	-	-		-
	MATOSINHOS	1942	5	4	+	+		4
	PAÇOS FERREIRA	1963	-	-	-	-		-
	PAREDES	1982	3	2	+	+		2
	PENAFIEL	1917	2	3	-	-		2
	PORTO	1833	5	5	+	+	+	5
	PÓVOA VARZIM	1880	2	3	-	-		3
	SANTO TIRSO	1952	3	2	+	+		3
	VILA CONDE	1953	-	-	-	-		-
VILA N. GAIA	1933	5	4	+	+	+	5	
SANTARÉM	CARTAXO	1956	1	2	-	+		2
	CHAMUSCA	1986	2	1	+	-		2
	GOLEGÃ	1981	3	-	-	+		-
	MAÇÃO	1941	2	1	+	-		1
	RIO MAIOR	1981	2	1	-	+		2
	SANTARÉM	1880	3	5	+	+	+	4
	TOMAR	1969	2	-	+	+		3
	TORRES NOVAS	1937	3		-	-		2

	CONCELHO	DATA ABERTURA	QUADRO PESSOAL	FUNDOS GERAIS	FUNDOS ESPECIAIS	EMPRÉST. DOMIC.	NOVAS INSTAL.	AVALIAÇÃO
SETÚBAL	ALCÁÇER SAL	1985	3	1	+	-		3
	ALMADA	1977	5	3	+	+	+	4
	BARREIRO	1964	5	3	+	+	+	4
	MONTIJO	1985	3	3	+	+	+	3
	SEIXAL	1971	5	2	-	+		3
	SESIMBRA	-	-	3	-	-		-
	SETÚBAL	1874	2	4	+	+		3
	SINES	1978	3	1	-	-	+	2
VIANA DO CASTELO	A. VALDEVEZ	1973	2	1	+	+		1
	PAREDES COURA	1985	-	-	-	-	+	-
	PONTE BARCA	1982	-	-	-	-	+	-
	PONTE LIMA	1722	2	3	-	-		3
	VIANA CASTELO	1912	3	3	+	+		3
VILA REAL	CHAVES	1929	2	2	-	-		2
VISEU	CINFÃES	1976	-	1	-	-		-
	S. PEDRO SUL	1983	2	1	-	+		2
	TABUAÇO	1882	3	2	-	+		2
	VISEU	1864	2	4	+	+		3
	VOUZELA	1985	-	-	-	-		-

* Esta avaliação foi realizada a partir dos dados fornecidos pelas 97 bibliotecas incluídas no *Guia das Bibliotecas Municipais*, e valorizando os seguintes itens:

- a) data de abertura
- b) quadro de pessoal
- c) dimensão dos fundos gerais
- d) existência de fundos especiais
- e) prática do empréstimo domiciliário
- f) novas instalações

Quanto a pessoal foram considerados os escalões

- 1- c/ pessoal indiferenciado
- 2- c/ pessoal técnico auxiliar

- 3- c/ pessoal técnico auxiliar BAD
- 4- c/ pessoal técnico auxiliar BAD + licenciado
- 5- c/ pessoal técnico auxiliar BAD + bibliotecário

Quanto à dimensão dos fundos gerais

- 1- c/ menos de 5.000 v.
- 2- de 5.000 a 10.000 v.
- 3- de 10.000 a 30.000 v.
- 4- de 30.000 a 60.000 v.
- 5- mais de 60.000 v.

Entraram igualmente como factores de ponderação, tendo-se registado com o sinal +, os casos positivos de prática do empréstimo domiciliário, a existência de fundos especiais e de novas instalações e a data de abertura.

Os cálculos foram consideradas as bibliotecas a partir do valor 3.

DISTRITO - CONCELHO	Fundada após 1980.01.01	Bibliotecário diplomado	Mais de 20.000 vols. de monografias	Empréstimo domiciliário	Informação municipal
AVEIRO 1. ÁGUEDA 2. AROUCA 3. AVEIRO 4. FEIRA 5. S. JOÃO DA MADEIRA				•	
BEJA 6. ALMODÓVAR 7. ALVITO 8. BEJA 9. MOURA	•	•	•	• • • •	
BRAGA 10. BARCELOS 11. ESPOSENDE 12. FAFE 13. GUIMARÃES 14. VILA NOVA FAMALICÃO	• •	•	• •	• •	•
BRAGANÇA 15. MACEDO CAVALEIROS 16. MIRANDELA 17. VILA FLOR	• •	•	•	• • •	
CASTELO BRANCO 18. CASTELO BRANCO 19. COVILHÃ 20. FUNDÃO			•	• •	
COIMBRA 21. COIMBRA 22. FIGUEIRA DA FOZ		•	• •	• •	

DISTRITO - CONCELHO		<i>Fundada após 1980.01.01</i>	<i>Bibliotecário diplomado</i>	<i>Mais de 20.000 vols. de monografias</i>	<i>Emprestimo domiciliário</i>	<i>Informação municipal</i>
23. LOUSÃ 24. MIRANDA DO CORVO		•		•	•	
ÉVORA 25. ESTREMOZ 26. MONTENDR-O-NOVO 27. VIANA DO ALENTEJO 28. VILA VIÇOSA	• •			• •		
FARO 29. FARO 30. PORTIMÃO 31. SILVES 32. TAVIRA	•	•	•	• •	• •	• •
GUARDA 33. GOUVELA 34. GUARDA 35. PINHEL 36. SABUGAL 37. SELA	• •			• •		
LEIRIA 38. ALCobaça 39. CALDAS DA RAÍNEA 40. LEIRIA 41. MARINHA GRANDE 42. ÓBIDOS 43. PENICHE	•	•	• •	• • • •	• • • •	
LISBOA 44. AMADORA 45. CASCAIS	•		•	•		

DISTRITO - CONCELHO		Fundada após 1980.01.01	Bibliotecário diplomado	Mais de 20.000 vols. de monografias	Empréstimo domiciliário	Informação municipal
46. LISBOA 47. MAFRA 48. OEIRAS 49. SINTRA 50. TORRES VEDRAS 51. VILA FRANCA XIRA		• •	• • • •	• • • • •		
PORTALEGRE 52. CAMPO MAIOR 53. CASTELO DE VIDE 54. CRATO 55. ELVAS 56. FRONTEIRA 57. NISA 58. PONTE DE SÔR 59. PORTALEGRE	• • • •	• •	• •	• • • • • • •	•	
PORTO 60. AMARANTE 61. FELGUEIRAS 62. MARCO DE CANAVEZES 63. MATOSINHOS 64. PAÇOS DE FERREIRA 65. PAREDES 66. PENAFIEL 67. PORTO 68. PÓVOA DE VARZIM 69. SANTO TIRSO 70. VILA DO CONDE 71. VILA NOVA DE GAIA	• • •	• • •	• • •	• • • •		
SANTARÉM 72. GARTAXO 73. GOLEGÃ	•			• •		

DISTRITO - CONCELHO	Fundada após 1980.01.01	Bibliotecário diplomado	Mais de 20.000 vols. de monografias	Empréstimo domiciliário	Informação municipal
74. MAÇÃO 75. RIO MAIOR 76. SANTARÉM 77. TOMAR 78. TORRES NOVAS	•		• • •	• • • •	•
SETÚBAL 79. ALCÁÇER DO SAL 80. ALMADA 81. BARREIRO 82. MONTILJO 83. SEIXAL 84. SESIMBRA 85. SETÚBAL 86. SINES	• • • •	• • •	•	• • • • •	• • • •
VIANA DO CASTELO 87. ARCOS DE VALDEVEZ 88. PAREDES DE COURA 89. PONTE DA BARCA 90. PONTE DE LIMA 91. VIANA DO CASTELO	• •	•		• •	
VILA REAL 92. CHAVES					
VISEU 93. CINFÃES 94. S. PEDRO DO SUL 95. TABUAÇO 96. VISEU 97. VOUZELA	• •		•	• • •	
TOTAIS	27	17	24	60	9

BIBLIOTECA MUNICIPAL SATÉLITE

PONTO FIXO DE SERVIÇO - 160 m²

AQUISIÇÕES ANUAIS - 750 v.

PESSOAL - 1 a 2 técnicos auxiliares BAD

PROGRAMA	DOCUMENTAÇÃO	L. SENTADOS	ÁREA	ÍNDICES
ÁTRIO	--	--	16m ²	0,4m ² /1.sent
SECÇÃO ADULTOS	Empréstimo [4.900]	4	75m ²	1m ² /1.emp.
	Periódicos	--		
	Consulta local	980		
SECÇÃO INFANTIL	Empréstimo [1.750]	2	37m ²	1m ² /1.emp.
	Periódicos	--		
	Consulta	350		
AUDIO VIDEO	350	4	8m ²	2m ² /1. sent
TOTAL SERVIÇO PÚBLICO	7.000 doc. 4.900 adul 1.750 int. <u>350 AV</u>			
ESCRITÓRIO	80 doc.	1	12m ²	
TOTAL SERVIÇO INTERNO		1	12m ²	
TOTAL SERVIÇOS PÚBLICO E INTERNO	--	41	148m ²	
CIRCULAÇÕES SANITÁRIOS E LIMPEZA (10%)	--	--	12m ²	
TOTAL ÁREA DE CONSTRUÇÃO			160m ²	

BIBLIOTECA MUNICIPAL 1

PONTOS FIXOS DE SERVIÇO Central 480 m²
 Anexos (em número variável)

AQUISIÇÕES ANUAIS - 1.500 v. 150 a.v.

PESSOAL - 1 Bibliotecário, 3 técnicos auxiliares BAD e 1 auxiliar-técnico

PROGRAMA	DOCUMENTAÇÃO	L.SENTADOS	ÁREA	ÍNDICES
ATRIO			50 m ²	0,4m ² /l.sent
SECÇÃO ADULTOS	Empréstimo [11.250]	9.000	6	1m ² /1.emp.
	Periódicos	—	—	150m ²
	Consulta local ...	2.252	40	
SECÇÃO INFANTIL	Empréstimo [3.750]	3.000	10	1m ² /1.emp.
	Periódicos	—	—	65m ²
	Consulta local ...	750	10	
	Conto		30	30m ²
AUDIO-VIDEO (escuta e visionamento locais)	750	10	20m ²	2m ² /1.sent.
SALA POLIVALENTE (c/ escuta colectiva)	—	30	30m ²	1m ² /1.sent.
TOTAL SERVIÇO PÚBLICO	15.750 doc.	136	345m ²	
	11.250 adult 3.750 inf. 750 A.V.			
ESCRITÓRIO	250	4	40m ²	
MANUTENÇÃO	250	1	20m ²	
ARMAZÉM	5.500	—	40m ²	
TOTAL SERVIÇO INTERNO	6.000 doc.	5	100m ²	
TOTAL SERVIÇOS PÚBLICO E INTERNO ..		141	445m ²	
CIRCULAÇÕES, SANITÁRIOS, LIMPEZA ^(10%) ..			40m ²	
TOTAL AREA DE CONSTRUÇÃO			485m ²	

BIBLIOTECA MUNICIPAL 2

PONTOS FIXOS DE SERVIÇO Central 1.040 m²

Anexos (em número variável) B. SATÉLITES (nº variável)

AQUISIÇÕES ANUAIS - 3.000 v. 400 a.v.

PESSOAL - 1 a 2 bibliotecários, 6 técnicos auxiliares BAD e 2 auxiliares técnicos

PROGRAMA	DOCUMENTAÇÃO	L.SENTADOS	ÁREA	ÍNDICES		
ATRIO			110m ²	0,4m ² /1.sent		
SECÇÃO ADULTOS	Empréstimo [23.000]	22.400	12	302m ²	1m ² /1.emp.	
	Periódicos	--	--			
	Consulta local ...	5.600	60			1,5m ² /1.loc.
SECÇÃO INFANTIL	Empréstimo [10.000]	8.000	12	187m ²	1m ² /1.emp.	
	Periódicos	--	--			
	Consulta local ...	2.000	50			2m ² /1.loc.
	Conto	--	30			30m ²
AUDIO-VIDEO (escuta e visionamento locais)	2.000	15	30m ²	2m ² /1.sent.		
SALA POLIVALENTE(c/ escuta colectiva)	--	100	100m ²	1m ² /1.sent.		
TOTAL SERVIÇO PÚBLICO	40.000 doc. 28.000 adul 10.000 inf. 2.000 A.V.	279	759m ²			
ESCRITÓRIO	500	8	30m ²			
MANUTENÇÃO	500	2	30m ²			
ARMAZÉM	15.000	--	75m ²			
TOTAL SERVIÇO INTERNO	16.000 doc.	10	135m ²			
TOTAL SERVIÇOS PÚBLICO E INTERNO .. CIRCULAÇÕES, SANITÁRIOS, LIMPEZA (10 ³)		289	924m ² 95m ²			
TOTAL AREA DE CONSTRUÇÃO			1.039m ²			



-  B12
-  B11
-  B0

LIMITE DE MUNICÍPIO

(menos de 20 000 habitantes)

BIBLIOTECA MUNICIPAL 1

PONTOS FIXOS DE SERVIÇO: -Central: 578 m²
 -Anexos (em número variável)

AQUISIÇÕES ANUAIS : -1 500 v.
 - 150 doc. a. v.

PESSOAL TÉCNICO : -1 Bibliotecário
 -3 Técnicos Auxiliares BAD

PROGRAMA	DOCUMENTAÇÃO	LUG.SENTADOS	ÁREA	
ÁTRIO.....	-	-	50 m ²	
SECÇÃO ADULTOS	Empréstimo..... Consulta Local..... Periódicos.....	8 000 2 000 -] 160 m ²	
SECÇÃO INFANTIL	Empréstimo..... Consulta Local..... Conto.....	3 000 1 000 -] 75 m ² 25 m ²
AUDIO - VIDEO (escuta e visionamento locais)	1 250	10		
ÁREA POLIVALENTE.....	-	40	40 m ²	
TOTAL SERVIÇO PÚBLICO	15 250	115	420m²	
GABINETES DE TRABALHO.....	250	4	40 m ²	
SALA DO PESSOAL.....	-	-	8 m ²	
MANUTENÇÃO.....	250	1	20 m ²	
DEPÓSITO DE DOCUMENTOS.....	5 500	-	40 m ²	
TOTAL SERVIÇO INTERNO	6 000	5	108m²	
TOTAL SERVIÇOS PÚBLICO E INTERNO.....		120	528 m ²	
CIRCULAÇÕES, SANITÁRIOS, LIMPEZA (10 %).			50 m ²	
TOTAL ÁREA ÚTIL.....			578m²	

(20 000 a 50 000 habitantes)

BIBLIOTECA MUNICIPAL 2

PONTOS FIXOS DE SERVIÇO: -Central: 1 149 m²
 -Anexos (em número variável)
 AQUISIÇÕES ANUAIS : -3 000 v.
 - 400 doc. a. v.
 PESSOAL TÉCNICO : -1 a 2 Bibliotecários
 -6 Técnicos Auxiliares BAD

PROGRAMA	DOCUMENTAÇÃO	LUG.SENTADOS	ÁREA
ÁTRIO.....	-	-	110 m ²
SECÇÃO ADULTOS	Empréstimo..... 20 000 Consulta Local..... 5 000 Periódicos..... -	25 000 40	322 m ²
SECÇÃO INFANTIL	Empréstimo..... 7 000 Consulta Local..... 2 000 Conto..... -	9 000 14 24 30	187 m ² 30 m ²
ÁUDIO -VIDEO (escuta e visionamento locais)..	3 000	12	80 m ²
ÁREA POLIVALENTE.....	-	100	100 m ²
TOTAL SERVIÇO PÚBLICO	37 000	234	829m²
GABINETES DE TRABALHO.....	500	8	80 m ²
SALA DO PESSOAL.....	-	-	10 m ²
MANUTENÇÃO.....	500	2	30 m ²
DEPÓSITO DE DOCUMENTOS.....	15 000	-	110 m ²
TOTAL SERVIÇO INTERNO	16 000	10	220m²
TOTAL SERVIÇOS PÚBLICO E INTERNO.....		244	1 049 m ²
CIRCULAÇÕES, SANITÁRIOS, LIMPEZA (10%)..			100 m ²
TOTAL ÁREA ÚTIL.....			1.149m²

(mais de 50 000 habitantes)

BIBLIOTECA MUNICIPAL 3

PONTOS FIXOS DE SERVIÇO :	- Central: 1 650 m ²
	- Anexos (em número variável)
AQUISIÇÕES :	- 3 500 v. + 1 000/anexo
	- 400 doc. a. v. + 40/anexo
PESSOAL TÉCNICO :	- 2 a 3 Bibliotecários e 8 Técnicos Auxiliares
	BAD + 1 Técnico Auxiliar BAD/ anexo

PROGRAMA	DOCUMENTAÇÃO	LUG:SENTADOS	ÁREA
ÁTRIO.....	-	-	160 m ²
SECÇÃO ADULTOS	Empréstimo..... 20 000 Consulta Local..... 7 000 Periódicos..... -	27 000 16 44	420 m ²
SECÇÃO INFANTIL	Empréstimo..... 9 000 Consulta local..... 2 000 Conto..... Atelier de expressão.....	11 000 20 28 40 22	240 m ² 40 m ² 45 m ²
ÁUDIO-VIDEO (escuta e visionamento locais).	4 000	15	100 m ²
AREA POLIVALENTE.....	-	130	130 m ²
TOTAL SERVIÇO PÚBLICO	42 000	315	1 135m²
GABINETES DE TRABALHO.....	600	10	100 m ²
SALA DO PESSOAL.....	-	-	15 m ²
MANUTENÇÃO.....	600	3	50 m ²
DEPÓSITO CONSERVAÇÃO.....	18 000	-	100 m ²
DEPÓSITO DIFUSÃO.....	23 700 (3 anex) 5000 art./anex 2500 inf./anex 400 a.v./anex		100 m ²
TOTAL SERVIÇO INTERNO	42 900	13	365m²
TOTAL SERVIÇOS PÚBLICO E INTERNO.....		328	1 500 m ²
CIRCULAÇÕES, SANITÁRIOS, LIMPEZA (10 %)..			150 m ²
TOTAL ÁREA ÚTIL.....			1 650m²

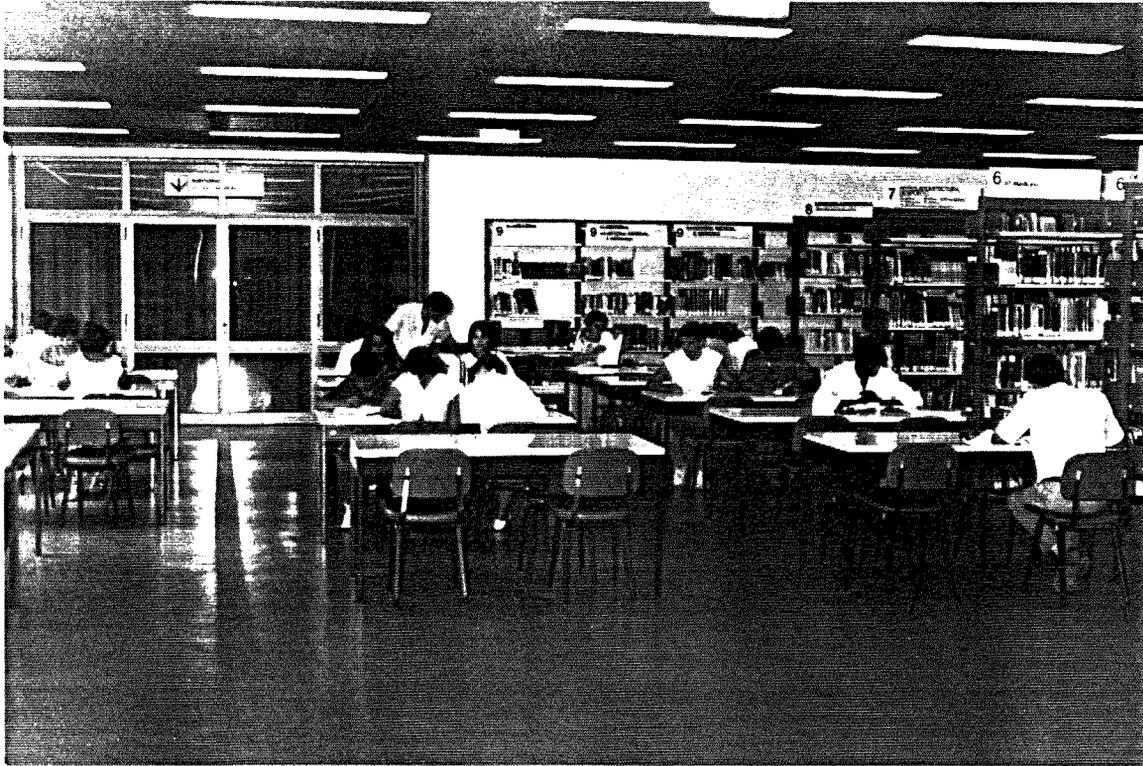
La bibliothèque dans le jardin: Vila Nova de Famalicão



Animation dans les bibliothèques



Bibliothèque de Barreiro



salle de références

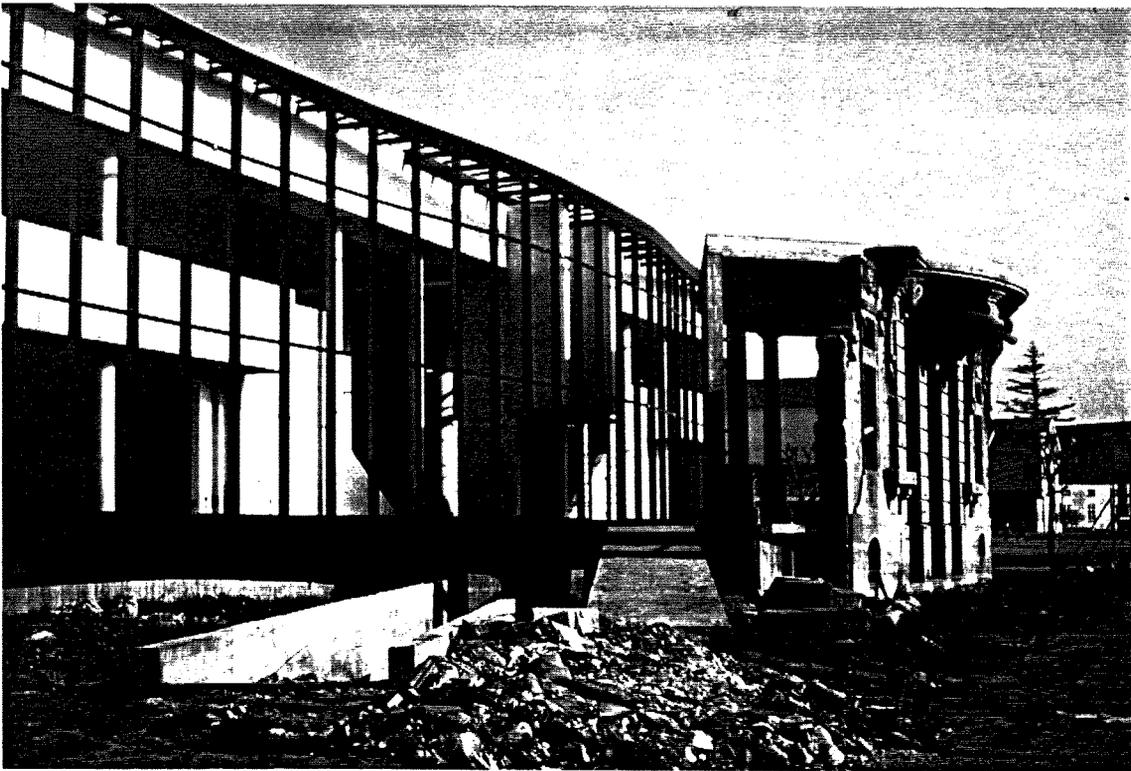


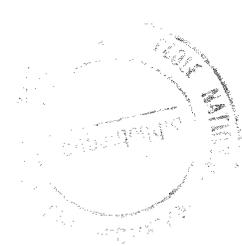
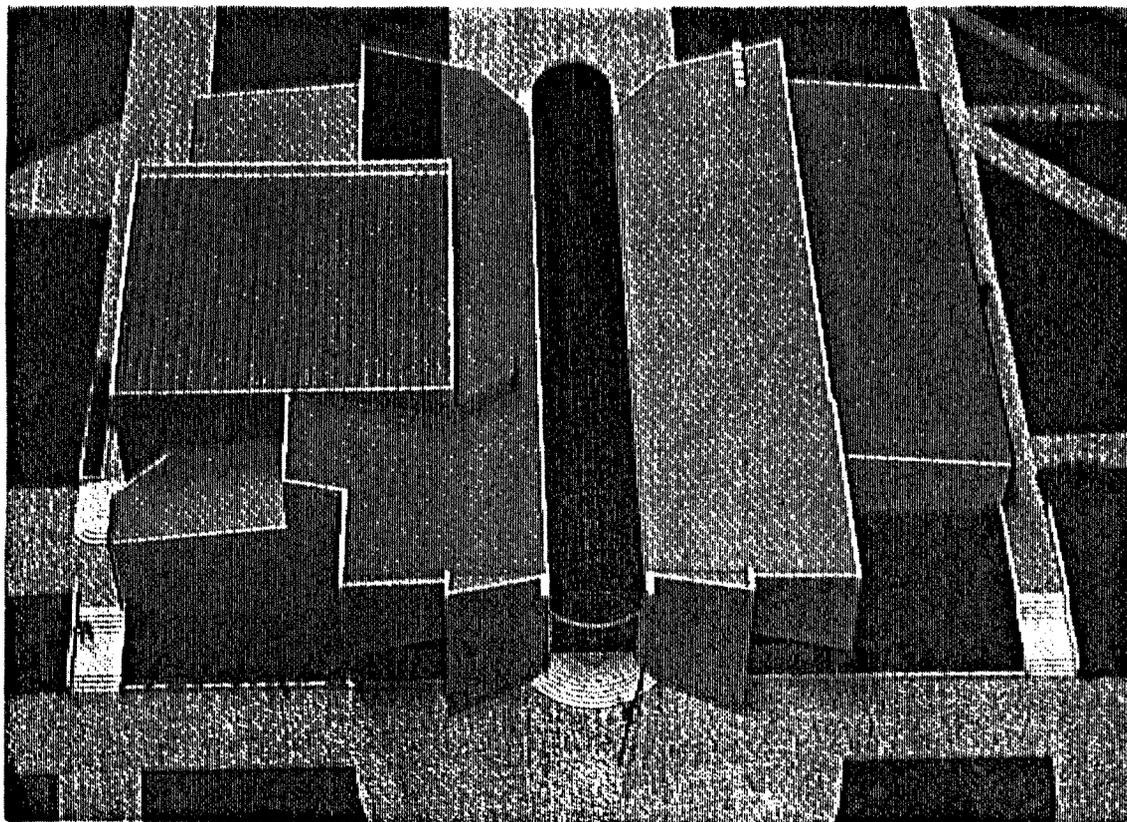
hall d'accueil

Bibliothèque de Barreiro



Bibliothèque de Póvoa de Varzim





Maquette de la bibliothèque de Seixal



* 9 5 4 2 5 5 B *